

CONSTRUIRE
ENSEMBLE
LE CADRE DE VIE
DE DEMAIN



40
ans
c|a.u.e 44

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Conseil d'architecture
d'urbanisme et
de l'environnement
de Loire-Atlantique



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Conseil d'architecture
d'urbanisme et
de l'environnement
de Loire-Atlantique

44
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



Bernard Gagnet
Président du CAUE
de Loire-Atlantique
© Département de Loire-Atlantique

Rapport moral

2019 : ANNÉE DES 40 ANS DU CAUE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Pour fêter ses 40 ans d'existence, le CAUE a souhaité donner à voir :

Voir ou plutôt regarder les spécificités paysagères de la Loire-Atlantique.

Le CAUE a réalisé une exposition inédite sur les Paysages de Loire-Atlantique « Paysages Perçus ». Cette exposition vise principalement deux objectifs. Le premier est de donner des clés de lecture des paysages de la Loire-Atlantique pour en comprendre toutes ses caractéristiques. À travers une approche pédagogique, à la portée de tous les publics, elle fait la démonstration de la richesse de ses multiples facettes, des particularités souvent contrastées qui apportent qualités et aménités à notre cadre de vie. Le second vise à faire prendre conscience que de nombreux acteurs façonnent ces paysages, et chacun, à son niveau, agit sur leurs évolutions. Cette exposition a été conçue pour être installée en extérieur, dans des paysages urbains ou naturels, les lieux d'installation choisis mettent en scène un paysage en particulier. Elle est à disposition de toutes les communes du département souhaitant donner accès à la connaissance des paysages de Loire-Atlantique et mettre en débat la question de l'évolution du cadre de vie en Loire-Atlantique.

Voir et promouvoir la qualité de la production en matière d'architecture et d'aménagement.

Avec près de 160 candidatures déposées pour l'édition 2019 du prix départemental « Aperçus », ce concours montre une nouvelle fois, un rythme soutenu des réalisations sur le territoire ainsi que l'appétence des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre à participer à ce rendez-vous.

2019 restera une année particulière, marquée par deux événements majeurs pour fêter les 40 ans de l'association. L'exposition sur les paysages comme le prix départemental d'architecture et d'aménagement dépassent ce cadre événementiel puisqu'ils constituent l'un comme l'autre, pour les mois et les années à venir, des supports de sensibilisation à destination des élus, du grand public et des scolaires.

Tout au long de l'année et au sein de l'agence Loire-Atlantique développement, le CAUE a assuré son rôle et sa mission de conseil auprès des particuliers et auprès des collectivités. Le nombre de sollicitations montre une attente forte, notamment de la part des élus, confrontés à des sujets d'aménagements et de constructions de plus en plus complexes nécessitant un appui technique mais également pédagogique dans les domaines de l'architecture, du patrimoine ou du paysage.

À une année des élections municipales et dans un souci de mieux accompagner les futurs élus, le CAUE a souhaité consolider la mission de formation des élus, mission attribuée de plein droit aux CAUE par la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, du 7 juillet 2016. Ainsi, en 2019, l'offre de formation a été enrichie, actualisée sur des sujets d'aménagements qui seront au cœur de leurs préoccupations et de leurs premières actions.

Les missions fondatrices de conseils, de formation, d'information et de sensibilisation exercées par le CAUE de Loire-Atlantique, restent résolument d'actualité 40 ans après sa création, et en particulier, dans un contexte où les défis en matière d'aménagement à relever sont nombreux et pour lesquels, la qualité d'usages et des paysages doit rester au cœur des préoccupations et des ambitions.

Je remercie tous les membres de l'équipe du CAUE pour leurs compétences et leur fort engagement dans leurs différentes missions.

Loire-Atlantique développement

DEPUIS 2013, L'AGENCE LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT ACCOMPAGNE TOUS LES TERRITOIRES DE LOIRE-ATLANTIQUE DANS L'AMÉLIORATION DURABLE DU CADRE DE VIE DE LEURS HABITANTS. ELLE PROPOSE AUX COLLECTIVITÉS UNE OFFRE GLOBALE DE CONSEILS, DE SERVICES ET D'EXPERTISES RÉUNIS AUTOUR DE DIFFÉRENTES COMPÉTENCES. L'AGENCE LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT EST COMPOSÉE DE 4 ENTITÉS, DONT LES EXPERTISES COMPLÉMENTAIRES PERMETTENT DE RÉPONDRE DE LA MEILLEURE FAÇON AUX BESOINS ET AUX ATTENTES DES TERRITOIRES.



© L'image satellite de la Loire-Atlantique en partenariat avec Airbus / CAUE 44

CAUE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Il a pour but de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère, avec pour missions l'information, la sensibilisation, la formation et le conseil de tous les publics.

LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT SPL

Société publique locale experte du développement touristique, de l'aménagement et de l'attractivité territoriale.

LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT SELA

Accompagne depuis près de 60 ans les collectivités sur leurs problématiques d'aménagement, de renouvellement urbain, d'environnement, d'énergie et de construction d'équipements.

LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT GIE

Groupement d'intérêt économique qui assure les fonctions supports de Loire-Atlantique développement.



Olivier Bessin

Directeur général
de Loire-Atlantique
développement

© CAUE 44

Le mot du directeur de Loire-Atlantique développement

2019 a été une nouvelle année « pleine et intense » dédiée à la poursuite des 8 chantiers stratégiques pour renforcer les outils de pilotage et de suivi de tous les projets portés par chacune des entités de l'agence : CAUE, LAD SELA, LAD SPL avec l'appui essentiel des services mutualisés de LAD-GIE et d'atteindre les objectifs fixés pour **Faire agence, Mieux faire, Faire Savoir** et toujours mieux partager notre mission d'intérêt général et d'agence d'ingénierie publique auprès des élus, des techniciens et des porteurs de projets privés du département.

Cette année 2019 aura aussi permis de renforcer nos expertises métiers sur les domaines tels que la commande publique, le développement territorial, l'écologie... et d'intensifier nos investissements sur les actions de transitions environnementale, sociale et économique : renouvellement urbain, zéro artificialisation nette, cœurs de ville, éco-quartiers, habitat participatif, soutien à l'économie du tourisme et aux circuits courts....

2019 a aussi été une année de formations, de conférences-débats pour développer de nouvelles compétences/appétences pour les collaborateurs des entités de l'agence sur les enjeux et les défis liés à l'attractivité de nos territoires dynamiques afin d'acquérir de nouveaux réflexes pour réaliser des projets toujours plus complexes dans un environnement réglementaire toujours bien trop mouvant. Ces actions se sont bien évidemment inscrites dans le respect de nos engagements en terme de Responsabilité Sociétale des Entreprises et des valeurs et principes de la Charte du Management.

2019 a été aussi une année de renforcement de l'ancrage de l'agence Loire-Atlantique développement dans sa capacité à nouer des partenariats pour au sein de réseaux professionnels et auprès du grand public, pour les sensibiliser sur les enjeux de la qualité du cadre de vie et à allier ainsi « vision stratégique et engagements opérationnels ».

L'ambition « **construire ensemble le cadre de vie de demain** » est, au quotidien le fil rouge de l'accompagnement des collaborateurs des entités de LAD SELA, de LAD Tourisme, de LAD-GIE et du CAUE, avec une organisation en « mode projet » toujours plus performante. Je tiens à remercier chacun.e et l'ensemble des salarié.es pour leur engagement et leur professionnalisme exemplaires tout au long de l'année au service de la qualité de vie de toutes les habitant.e.s de la Loire-Atlantique.

OLIVIER BESSIN

Directeur général de Loire-Atlantique développement

Notre responsabilité RSE

LA DÉMARCHE « RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES » IRRIGUE L'ACTION DE LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT AU QUOTIDIEN.

Les multiples facettes et enjeux du développement durable se retrouvent à tous les niveaux des stratégies du développement territorial. Très tôt Loire-Atlantique développement-SELA et SPL ainsi que le CAUE 44 ont eu à cœur d'intégrer les dimensions sociales, économiques et environnementales dans leurs projets. La Responsabilité Sociétale des Entreprises / des Organisations est un levier de performance et de sens au travail. C'est une approche efficace pour penser les activités de l'agence de Loire-Atlantique développement sur le long terme, à une échelle locale et globale. Les piliers Gouvernance et Social ont été construits avec nos parties prenantes et se poursuivent pour améliorer la qualité de vie dans chaque entité que regroupe l'agence.



CLIMAT SOCIAL

Événements conviviaux

- 40 ans du CAUE
60 ans de la SELA
- Voyage d'études Estuaire
Nantes <-> St-Nazaire
- Table ronde :
De l'équipement d'hier
à l'aménagement d'aujourd'hui,
et demain ?

Lettre interne trimestrielle InfoLéO



ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Accord d'harmonisation
des conditions de travail

Entretien professionnel

Plan de développement des compétences

Diagnostic des compétences



ÉGALITÉ FEMME - HOMME

Complémentaires « santé et prévoyance »

Compté Épargne Temps

Droit à la déconnexion

Intéressement

Classification

Calcul de l'indexation Égalité
Femme-Homme par anticipation

Calcul et publication de l'indexation
Égalité Femme-Homme par anticipation



MANAGEMENT

Charte du management

Guide de l'évalué

Guide de l'évaluateur

Management de projet

Télétravail

Vademécum du recrutement

Fiches outils



ORGANISATION DU TRAVAIL

Accord d'harmonisation
des conditions de travail

Organigrammes et trombinoscope

Règlement intérieur

Consignes des véhicules mutualisés

Guide d'usage des vélos
à assistance électrique mutualisés

Périodicité des congés

Charte informatique

Charte bureautique

Charte éco-événementielle



SANTÉ DU TRAVAIL

Indemnité kilométrique

Formation Sauveteur Secouriste
au Travail (SST)

Formation postures au travail

Document unique d'évaluation
des risques professionnels (DUERP)

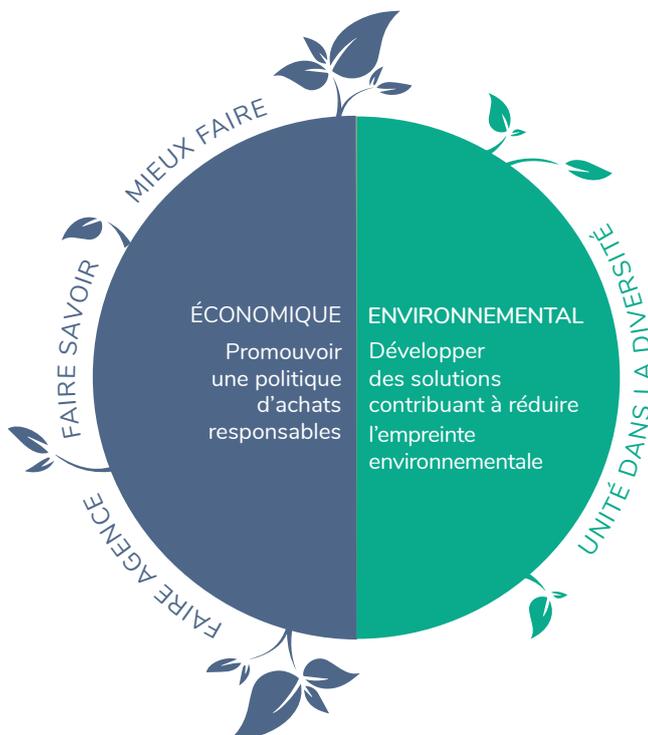
Guide « sécurité » sur mes chantiers



10 accords signés
depuis 2017

projets à venir

EN 2019, NOUS POURSUIVONS L'ESSAIMAGE DE LA DÉMARCHE RSE À TRAVERS
LES PILIERS ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL.

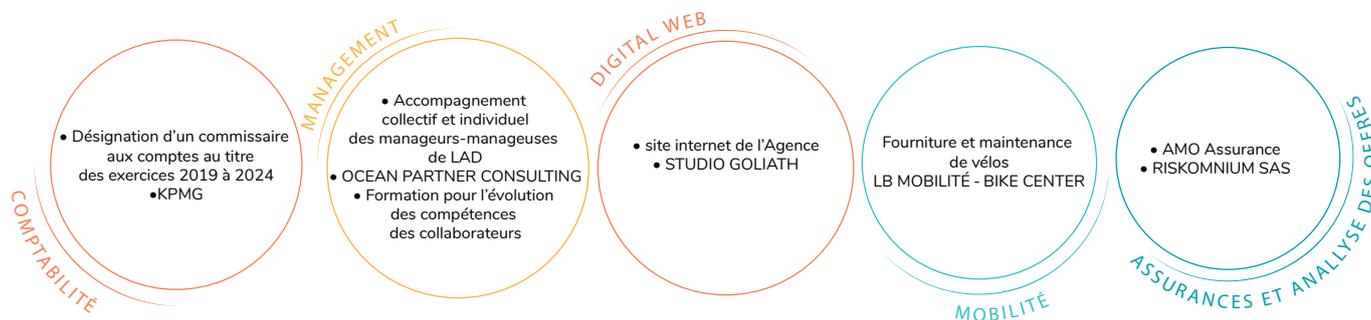


L'ACHAT RESPONSABLE COMME OBJECTIF DE PERFORMANCE

Le projet a été travaillé sous quatre axes avec les équipes des achats : l'amélioration de la planification en amont de l'activité, le développement d'une méthodologie d'achat et des outils pratiques, la définition des besoins et la création d'une base qualitative des fournisseurs, notamment stratégiques et leaders en RSE.

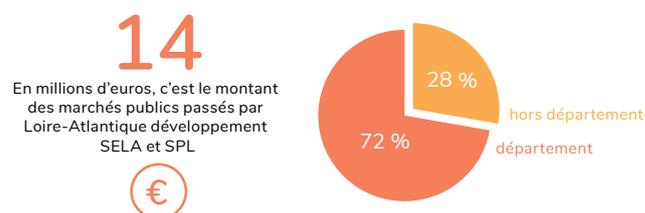
Les marchés publics

5 domaines clés



Les contrats de concession : de travaux ou de services

La commande publique en chiffre sur les opérations d'aménagement.

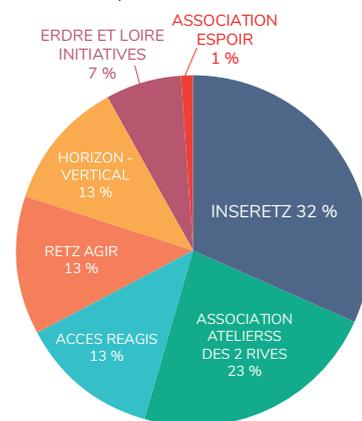


Les clauses d'insertion : un engagement fort

Dans tous les marchés de travaux, la clause d'insertion, dite sociale, permet à un public en insertion d'acquérir une expérience professionnelle dans le cadre d'un marché public. C'est un outil précieux pour Loire-Atlantique développement – SELA et ses partenaires dans la perspective de mise à l'emploi des personnes. Pour réussir une mise en relation qualitative entre les entreprises et les publics en insertion, la commande publique reste un levier puissant et la mobilisation de l'ensemble des politiques publiques un choix nécessaire. Loire-Atlantique développement – SELA agit comme facilitateur, portant, aux côtés des collectivités locales, une stratégie partagée de mutualisation des moyens à travers ces clauses. Nous travaillons avec les partenaires locaux, spécialisés dans l'insertion :

Accès Réagis à PRINQUIAU, Inseretz à PORNIC, Saprena à BOUAYE, ACPM à CHATEAUBRIANT, Chantier Vert Environnement à SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE, Solidarité Emploi à LA CHAPELLE-SUR-ERDRE, Réagir ensemble à SAINT-JEAN DE BOISEAU, Horizon Vertical à PRINQUIAU, Ateliers des 2 Rives à NANTES, Retz Agir à MACHECOUL, Erdre et Loire Initiatives à ANCENIS, ESATCO à NANTES, Association Espoir à NOZAY, ATAO à NANTES

En 2019, nous avons engagé la somme de 32 967,92 € HT avec ce type de structures dont 32 % pour la société Inseretz.



ÉCO-GESTES AU BUREAU : UNE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

L'agence tient à être un acteur écoresponsable, soucieux de contribuer à la protection de la planète, Loire-Atlantique développement s'efforce de minimiser son impact environnemental en réduisant sa consommation d'énergie, ses déplacements professionnels, ses consommables. Pour animer la démarche, un travail collaboratif est mis en place pour adopter les éco-gestes au bureau. Des actions efficaces et de bonnes résolutions sont partagées pour améliorer notre vie de tous les jours au travail.

DONNÉES 2019

347 500
kms parcourus
33 voitures

20
vélos électriques
à disposition

5
alternants

17 ♀ **1** ♂
départs

18 ♀ **4** ♂
recrutements

37 ♀ **5** ♂
télétravailleurs
hors forfait jour



Delphine Lainé-Delaunay

Directrice du CAUE

© CAUE 44

Le mot de la directrice du CAUE

UNE QUARANTIÈME ANNÉE D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT AVEC LE CAUE DE LOIRE- ATLANTIQUE, MARQUÉE PAR UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE DE FAIRE « DIFFÉREMMENT ».

La mission de conseil au CAUE : une place prépondérante au E de « Environnement »

Cette année a été marquée par une crise environnementale mondiale créant une rupture dans l'approche des enjeux liés à la construction et l'aménagement. Relayée à l'échelle du Département par un président qui affirme une ambition et un objectif de ZAN (Zéro Artificialisation Nette), la nature des interpellations des élus a évolué de manière significative en 2019. Les conseils délivrés ont pris une tournure différente, intégrant dès les phases amont des projets, et de manière plus forte, des intentions vis-à-vis de la préservation des sols, de la protection de la biodiversité, esquissant la tendance des accompagnements des années à venir.

La mission de formation des élus : la préparation d'un programme dédié aux futurs élus

2019 fut celle d'un partage et d'une montée en compétences interne des chargés d'études du CAUE sur **la mission de la formation des élus**. Tout au long de l'année et en parallèle des conseils délivrés auprès des collectivités, l'équipe du CAUE a enrichi les contenus des formations en renforçant notamment le volet environnemental, inhérent au contexte, aux problématiques de paysage, d'urbanisme, d'architecture et d'aménagement. Ainsi, le nombre des chargés de missions portant la mission des formations auprès des élus passe de 4 à 8 parce que **la formation des élus reste un enjeu fondamental pour relever les défis complexes d'aménagement du territoire de la Loire-Atlantique**. En 2019, le CAUE anticipe une organisation et un programme de formation pour assurer pleinement ce rôle auprès de l'ensemble des élus du département.

La poursuite et la création de partenariats pour agir ensemble

Le territoire de la Loire-Atlantique a cette particularité et cette chance de disposer d'une multiplicité d'acteurs œuvrant en faveur du cadre de vie. En 2019, à travers différentes actions de conseils ou de sensibilisation, le CAUE met en place et initie de nouveaux partenariats. Des collaborations riches d'enseignements ont pu se réaliser notamment avec Nantes Renaissance, la Fondation du patrimoine, l'association Tiez Breiz, RTE (Réseau de Transport d'Electricité) ou encore des écoles d'enseignement supérieur. Si le grand public ou des élus du Département ont pu directement bénéficier de ces collaborations, elles ouvrent des pistes pour inscrire ces partenariats dans la durée.

La plus-value de l'apport de l'équipe du CAUE au sein de l'agence Loire-Atlantique développement, dans le respect de son autonomie, est réelle et renforce la connaissance et la reconnaissance des expertises de l'équipe et permet ainsi de s'appuyer sur la diversité des regards comme sur l'expérience reconnue du CAUE pour « construire ensemble le cadre de vie de demain ».

Je tiens à saluer l'implication de chaque membre de l'équipe du CAUE dans ce contexte particulièrement changeant. Les nombreuses actions réalisées et les innovations proposées sur l'année sont la preuve d'un engagement et d'une volonté de toujours mieux accompagner les porteurs de projet privé et public et ainsi œuvrer en faveur de la qualité du cadre de vie.

DELPHINE LAINÉ-DELAUNAY
Directrice du CAUE

Sommaire

RAPPORT MORAL	P. 5
PRÉSENTATION DE LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT	P. 6
LE MOT DU DIRECTEUR DE LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT	P. 7
LA DÉMARCHE RSE	P. 8
LE MOT DE LA DIRECTRICE DU CAUE	P. 10
LES VALEURS DU CAUE	P. 12
LES PARTENARIATS DU CAUE	P. 13
CAUE : LE CADRE & LES MISSIONS	P. 14
CAUE : LE PROJET STRATÉGIQUE 2017-2021	P. 16
LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS	P. 19
LE CONSEIL AUX PARTICULIERS	P. 31
LA FORMATION	P. 35
LA SENSIBILISATION ET L'INFORMATION	P. 39
LA VIE DU CAUE	P. 61

Les valeurs du CAUE

LE CAUE, PAR SON POSITIONNEMENT INSTITUTIONNEL PROPRE
COMME PAR SA PLACE AU SEIN DE L'AGENCE LOIRE-ATLANTIQUE
DÉVELOPPEMENT, SE SITUE EN AMONT DES DÉCISIONS
STRATÉGIQUES ET DES CHOIX ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS
QU'ONT À FAIRE LES COLLECTIVITÉS ET LES PORTEURS
DE PROJET DU DÉPARTEMENT.



Proximité

Être proche des porteurs de projets, habitants, élus et techniciens des collectivités, par la présence sur le terrain, l'accompagnement culturel et technique, la qualité de l'écoute et la confiance.

Pédagogie

Transmettre, partager, rendre accessible, associer la démarche technique et les démarches pédagogiques et de sensibilisation / formation, faire évoluer les regards et les exigences.

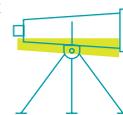


Transversalité

Faire agir la transdisciplinarité pour porter une vision globale et transversale, décloisonner la réflexion, croiser les compétences, associer d'autres thématiques que celles propres aux professionnels du cadre de vie.

Neutralité

Porter un regard complémentaire de l'acte professionnel, indépendant et dégagé d'intérêt vis-à-vis de la maîtrise d'œuvre. Pouvoir travailler avec les collectivités en amont et en additionnalité des autres partenaires de Loire-Atlantique développement pour émettre un avis indépendant conformément à la mission de service public du CAUE.

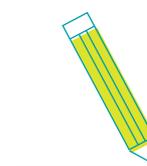


Anticipation

Anticiper les évolutions du cadre de vie et des modes d'habiter, proposer une vision éclairée en amont des réflexions et des projets.

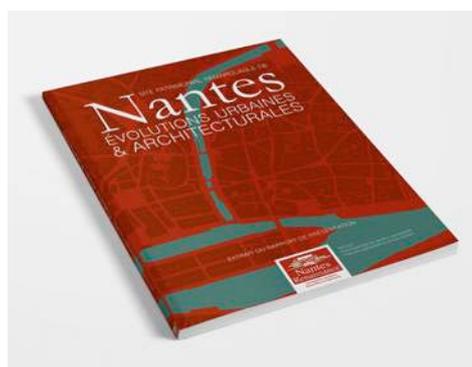
Continuité

S'inscrire dans la durée, construire une mémoire, s'adapter au temps des projets.



Les partenariats du CAUE

AU-DELÀ DU TRAVAIL EN RÉSEAU MIS EN PLACE AU SEIN DE LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT, LE CAUE DE LOIRE-ATLANTIQUE, A, DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, MIS EN PLACE DES COLLABORATIONS AVEC DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS, PROFESSIONNELS OU ASSOCIATIFS LOCAUX. CETTE PROXIMITÉ SE FORMALISE AU TRAVERS DE LIENS PERMANENTS, CONVENTIONNÉS OU NON, ET DE COLLABORATIONS PONCTUELLES.



© Nantes Renaissance / CAUE 44



© Nantes Renaissance / CAUE 44



© Nantes Renaissance / CAUE 44

Partenariat avec
Nantes Renaissance
pour l'ouvrage :
Site Patrimonial
Remarquable de Nantes,
évolutions urbaines
& architecturales

Création d'une nouvelle
charte graphique
pour les éditions de Nantes
Renaissance et les rééditions
de leurs publications.

Prix de vente : 30 €
(à Nantes Renaissance
ou librairies nantaises)
Pour plus d'informations :
www.nantesrenaissance.fr

- **Conseil départemental de Loire-Atlantique**
(Comité conseil patrimoine, action « Fleurs et paysages de Loire-Atlantique », Canal de Nantes à Brest, aménagement numérique du territoire : armoires PMZ...).
- **Association des maires de Loire-Atlantique**
Actions de formations
- **Groupe Plan 5**
Sa charte fédère, autour de la Direction régionale des Affaires culturelles des Pays de la Loire et de ses 5 UDAP (ABF), l'Union régionale des CAUE des Pays de la Loire et ses cinq CAUE, l'École d'architecture de Nantes, l'ARDEPA, la Maison régionale de l'Architecture, la Maison de l'Architecture, des Territoires et des Paysages (MATP, Angers) et l'association angevine A3A, pour l'harmonisation de leur programmation, l'organisation d'événements et notamment la participation aux « Journées Nationales de l'Architecture » (JNA).
- **Agences d'urbanisme**
ADDRN Agence d'Urbanisme de la Région de Saint-Nazaire, AURAN Agence d'Urbanisme de l'agglomération Nantaise.
- **Administrations déconcentrées**
DRAC et ses UDAP (Architectes des Bâtiments de France), DREAL (Atlas des Paysages), DDTM, Inspection académique et Rectorat (Rencontres d'Architectures, Semaine de l'Architecture) et agences régionales (ADEME).
- **Groupements professionnels**
Ordre des architectes, Confédération de l'Artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB Pays de la Loire), Association des Urbanistes du Grand Ouest (AUGO), Union sociale pour l'habitat (exposition « Habitat social en Loire-Atlantique »), Altanbois, Novabuild... .
- **Établissements d'enseignements**
École d'architecture de Nantes, Université de Nantes (IGARUN), ARIFTS Pays de la Loire, École de Design Nantes Atlantique, École des Beaux-Arts de Nantes, collèges et lycées (Semaine de l'Architecture, interventions au Lycée agricole Jules Rieffel...).
- **Associations locales**
Nantes Renaissance (Charte de qualité pour les professionnels de la restauration et de l'entretien du patrimoine), Association Tiez Breiz - Maisons et Paysages de Bretagne, ASPHAN à Nozay, Fondation du Patrimoine, Plante & Cité... .

Le cadre et les missions

LE CAUE EST UNE ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DONT LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC ONT ÉTÉ DÉFINIES PAR LA LOI DU 3 JANVIER 1977 SUR L'ARCHITECTURE QUI PRÉCISE, EN SON ARTICLE 1^{ER}, QUE LA CRÉATION ARCHITECTURALE, LA QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS, LEUR INSERTION HARMONIEUSE DANS LE MILIEU ENVIRONNANT, LE RESPECT DES PAYSAGES NATURELS OU URBAINS AINSI QUE DU PATRIMOINE SONT D'INTÉRÊT PUBLIC.

En Loire-Atlantique, le CAUE a été mis en place en 1979 par le Conseil départemental. Il est financé par la Taxe d'Aménagement, celle-ci se substituant à la TDCAUE depuis 2012. Le Conseil départemental fixe par délibération le taux de répartition de la part départementale entre CAUE et ENS.

Le CAUE a ainsi pour mission de développer l'information, la sensibilisation et la participation du plus grand nombre dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et des paysages.

Il est à la fois conseiller et formateur des maîtres d'ouvrage privés et publics, il accompagne les élus locaux dans leurs projets d'aménagement et/ou de construction, il conseille les particuliers dans leur quête d'un habitat de qualité, il intervient en milieu scolaire et s'adresse au grand public à travers diverses conférences et expositions.

Dans cette perspective, le CAUE de Loire-Atlantique met en œuvre de nombreuses actions qui font appel à sa vocation culturelle et aux compétences techniques et pluridisciplinaires d'une équipe professionnelle disponible et de proximité. Le CAUE, par son positionnement institutionnel propre comme par sa place au sein de l'agence Loire-Atlantique développement, se situe en amont des décisions stratégiques et des choix architecturaux et paysagers qu'ont à faire les collectivités du département.

Son activité quotidienne consiste à répondre aux questionnements des communes et des intercommunalités. La qualité de son accompagnement est inséparable d'un travail contextualisé : connaissance des enjeux particuliers à un département en forte mutation, veille documentaire, anticipation des besoins (exprimés ou non) de ces collectivités, définition d'outils de médiation adaptés au contexte et aux publics visés, activation de partenariats avec les autres acteurs concernés par le cadre de vie, au sein de Loire-Atlantique développement comme en dehors.

4 missions fondamentales historiques mais très actuelles

Conseiller
Sensibiliser
Informer
Former

« ... le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tous les projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 4

« ... le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 3

« ... le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 1

« ... le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 2

Activité générale du CAUE

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Études-conseils (nombre)



Jurys de concours (nombre)



CONSEIL AUX PARTICULIERS

Nombre d' EPCI bénéficiant de ce service



Nombre de conseils délivrés



SENSIBILISATION / FORMATION

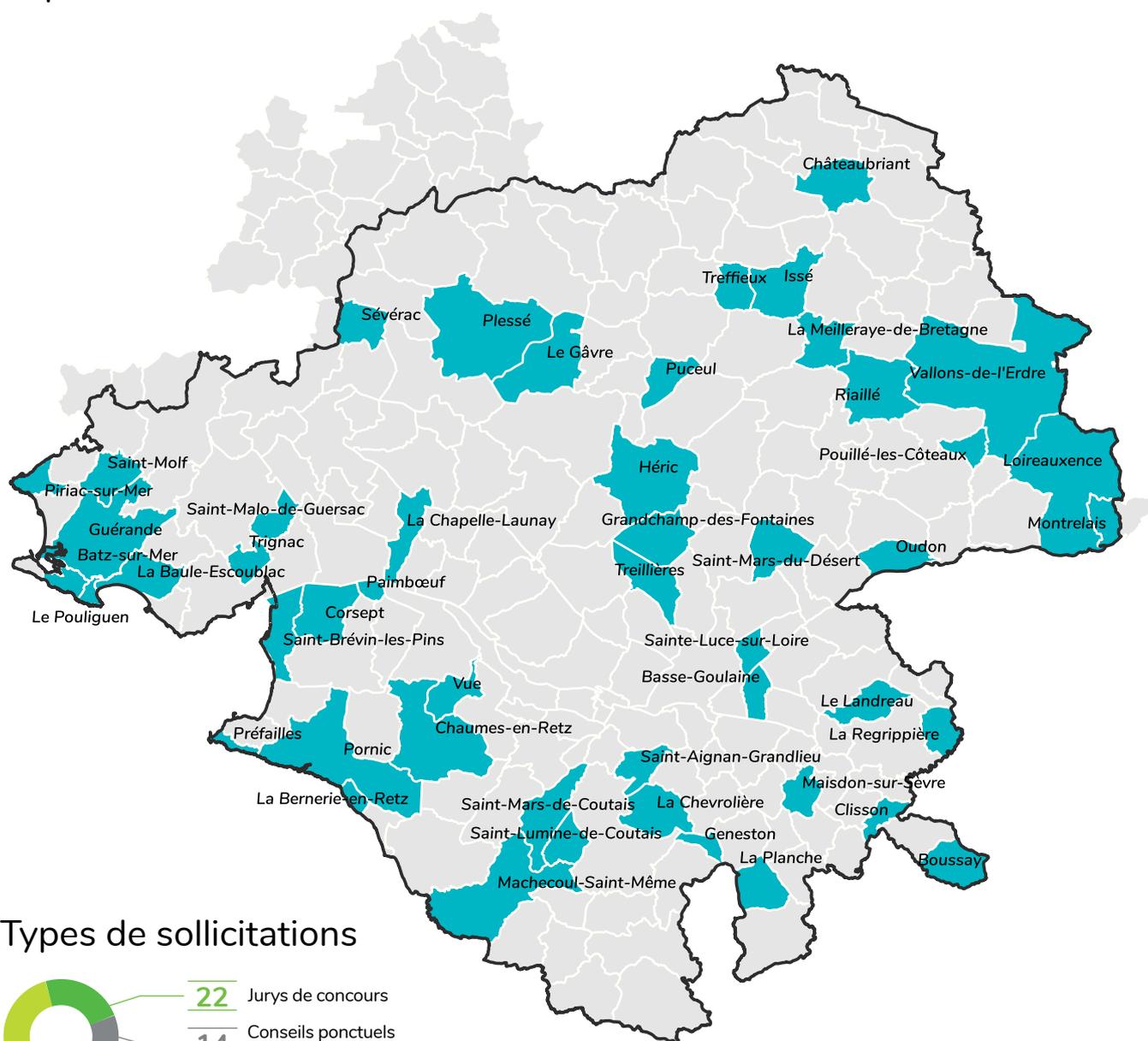
Nombre de participants (adultes)



Nombre d'élèves (tous niveaux)



Répartition des conseils aux collectivités



Types de sollicitations



CAUE

Le projet stratégique

2017 / 2021
Les actions déclinées en
4 AXES

Validé en Conseil d'Administration
du 21 novembre 2016 et actualisé en février 2019.



LA DÉMARCHE DU CAUE S'APPUIE SUR DEUX PRINCIPES. LE PREMIER EST D'ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS POUR PROPOSER DES ACTIONS AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS ET AUTRES PUBLICS (PUBLICATIONS, EXPOSITIONS, ÉVÈNEMENTS...). LE SECOND PRINCIPE EST DE RÉPONDRE AUX QUESTIONNEMENTS DES COLLECTIVITÉS PORTANT SUR DE MULTIPLES THÉMATIQUES ET ÉCHELLES EN LIEN AVEC LE CADRE DE VIE (ESPACES PUBLICS, PATRIMOINES, PAYSAGES...).

AXE 1

Valoriser les territoires
dans leurs spécificités

• CONTEXTE

Les paysages de plateaux, ligériens, littoraux, de marais ou urbains participent à la diversité du cadre de vie en Loire-Atlantique. Cette diversité demeure néanmoins fragile et menacée par la multitude d'actions et d'acteurs.

• OBJECTIF

Accompagner les élus et les habitants à toutes les échelles de projet dans le respect des spécificités de leur territoire : entretenir, valoriser et transmettre les qualités du cadre de vie.

ACTIONS À POURSUIVRE ET À VENIR

SENSIBILISER ET FORMER
LES ÉLUS ET TECHNICIENS,
LES FORMATIONS PROPOSÉES :

- « Créer un nouveau quartier ».
- « Renouvellement urbain et revalorisation des bourgs ».
- « Patrimoines et cadre de vie ».*
- « La prise en compte des paysages dans les documents d'urbanisme ».
- « Petits terrains, grands espaces ».

METTRE EN AVANT
DES INITIATIVES ET DES PROJETS

- Organiser le « Prix d'Architecture, d'Urbanisme et d'Aménagement de Loire-Atlantique » tous les deux ans.
Aperçus 2019
- Organiser la « Semaine de l'Architecture » et les « Rencontres d'Architectures » à destination du public scolaire.
- Organiser des colloques thématiques et des visites de réalisations architecturales et urbaines.

LIRE ET COMPRENDRE

- Proposer une lecture d'un territoire, en préalable à l'élaboration de stratégies urbaines et de projets, pour concevoir, construire et vivre le territoire.
- Sensibiliser à l'architecture du XX^e siècle en Loire-Atlantique (visites, publications, ...).

ACCOMPAGNER L'OPTIMISATION
PARCELLAIRE

- Création d'ateliers pédagogiques pour mettre autour de la table les acteurs (élus, habitants, promoteurs, concepteurs).
- Organiser un concours d'idées « Vivre et habiter les bourgs en Loire-Atlantique ».

AXE 2

Promouvoir la qualité architecturale et environnementale de l'habitat

• CONTEXTE

L'attractivité de la Loire-Atlantique, sa situation, son littoral maritime et son dynamisme économique entraînent une forte poussée démographique. Face au nombre et à la banalisation des constructions, qui engendre trop souvent une perte d'identité locale, le CAUE propose des actions et des outils pour faire mieux connaître l'architecture et appréhender chaque projet dans son contexte spécifique.

• OBJECTIF

Accompagner les collectivités et les habitants dans leurs projets afin de promouvoir la qualité architecturale dans le département.

ACTIONS

À POURSUIVRE ET À VENIR

- Promouvoir et faire vivre le site « Restaurer/transformer une maison ancienne en Loire-Atlantique » et la publication « Construire sa maison dans une démarche de développement durable ».
- Communiquer sur le site de L'Observatoire des CAUE comme référentiel d'analyse de la production architecturale, urbaine et paysagère en Loire-Atlantique auprès des collectivités et des particuliers.
- Poursuivre le cycle de Rencontres « les RDV du CAUE » à destination du grand public.
- **RDV #10 du CAUE** « Biosourçons nos maisons ! Matériaux biosourcés & architecture » le mardi 4 juin 2019.
- **RDV #11 du CAUE** « Petites histoires de maisons : matériaux biosourcés & architecture » le mardi 10 septembre 2019.
- Créer un site internet « Construire sa maison » afin d'informer et d'orienter les particuliers dans la mise en œuvre de leurs projets.
- **5 fiches-conseils en ligne pour guider les particuliers dans leur projet d'amélioration de leur logement** (travail en collaboration avec les 4 autres CAUE de la Région).

AXE 3

Accompagner l'évolution des paysages

• CONTEXTE

La diversité des territoires de Loire-Atlantique engendre une diversité de paysages naturels, agricoles et urbanisés. Quelles sont les forces de ces paysages actuels ? Ils évoluent continuellement sous l'action de facteurs économiques, sociaux et climatiques. Quels seront les paysages de demain ?

• OBJECTIF

Accompagner les acteurs locaux dans la prise de conscience de l'évolution des paysages.

ACTIONS

À POURSUIVRE ET À VENIR

- Poursuivre les demi-journées de conseil et journées de sensibilisation dans le cadre de l'opération « Fleurs et Paysages » avec le Conseil départemental.
- Promouvoir les outils et les expositions existantes (fiches techniques « Arbres », guide « (Ré)inventer la zone d'activités », exposition « Arbres remarquables en Loire-Atlantique »)...
- **RDV #9 du CAUE** « Paysagiste concepteur : un métier réinventé » le mardi 2 avril 2019.
- **RDV #12 du CAUE** « Petites histoires de jardins : un paysagiste pour mon jardin » le mardi 5 novembre 2019.
- Réaliser des fiches sur le jardin à destination du grand public.
- Sensibiliser le grand public aux paysages de la Loire-Atlantique. **Création de l'exposition itinérante « Paysages perçus : Les paysages de Loire-Atlantique »** Inaugurée en mai à Couëron et programmée et installée sur 6 sites en 2019..
- Sensibiliser les scolaires aux paysages de la Loire-Atlantique. **Organisation d'un workshop avec l'École de design Nantes Atlantique** pour imaginer des outils pédagogiques autour de l'image satellite « Vous êtes L.A. ».

AXE 4

Intégrer la valorisation des patrimoines aux projets de territoire

• CONTEXTE

La géographie et l'histoire de la Loire-Atlantique en ont fait un territoire riche d'influences variées. Ses patrimoines bâtis reflètent cette diversité, dans des paysages patrimoniaux homogènes ou mélangés, où il est parfois difficile de percevoir une identité patrimoniale forte. L'attractivité des territoires du département est liée à la préservation et à la valorisation des qualités patrimoniales des villes, des bourgs et des espaces ruraux.

• OBJECTIF

Aider les collectivités et les publics à connaître les patrimoines bâtis de Loire-Atlantique, à intégrer les enjeux patrimoniaux dans les politiques urbaines, à faire évoluer le bâti ancien dans le respect de ses qualités esthétiques et techniques.

ACTIONS

À POURSUIVRE ET À VENIR

- Promouvoir et faire vivre le site « Restaurer / transformer une maison ancienne en Loire-Atlantique ».
- Accompagner les collectivités locales dans la prise en compte des enjeux patrimoniaux dans les documents d'urbanisme (PLU, PLUI) à travers les conseils délivrés.
- Accompagner les collectivités locales dans leurs réflexions concernant le devenir d'édifices patrimoniaux (presbytères, patrimoines de pays...) à travers les conseils délivrés.
- Sensibiliser le grand public aux qualités des patrimoines bâtis du département, et notamment des maisons anciennes.
- **RDV #8 du CAUE** « Maisons anciennes : restructurer, surélever, agrandir » le mardi 5 février 2019.
- **OULIPO#2019** Réflexion sur la requalification et mutation de l'ancienne distillerie Seguin à Machecoul. **Organisation d'un workshop avec les étudiants de l'École d'architecture de Nantes** pour imaginer des scénarios prospectifs à travers une exposition itinérante.



14

CONSEILS
PONCTUELS

58

CONSEILS
APPROFONDIS

22

JURYS DE
CONCOURS



LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Accompagner
le choix d'un site
Juger de l'opportunité,
Identifier les besoins,
Définir les intentions
d'un projet
Aider au recours
à la maîtrise d'œuvre

« Le CAUE est à la disposition
des collectivités et des administrations
publiques qui peuvent le consulter
sur tous les projets d'urbanisme,
d'architecture ou d'environnement... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 4

Le CAUE au service des territoires

Conseils aux collectivités

Répondre aux attentes et anticiper

L'accompagnement des élus communaux ou communautaires fait suite, la plupart du temps, à une sollicitation de la collectivité. Il prend la forme d'un conseil ponctuel, d'une étude approfondie ou encore d'une participation à un groupe de réflexion, à une sélection dans le cadre d'un jury... L'accompagnement peut également être à l'initiative du CAUE dans l'objectif de mettre en avant des problématiques récurrentes ou émergentes, des tendances sur l'évolution des pratiques en paysage, en urbanisme, en architecture. Dans ce cas, l'accompagnement donne lieu à différentes actions telles que des formations, des manifestations, des rencontres, des publications...

Les domaines d'interventions

Les questionnements soulevés par les collectivités relèvent de problématiques diverses et concernent des échelles de territoires variables :

- choisir le site d'implantation d'un équipement
- modifier, agrandir, créer un équipement,
- questionner l'intérêt architectural d'un bâtiment,
- valoriser un site, s'interroger sur l'évolution d'un territoire, sur son identité, adapter les règles d'urbanisme par rapport au cadre de vie recherché...

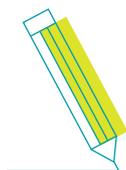
Une approche pluridisciplinaire et contextualisée

Qu'elle concerne un projet d'architecture, d'urbanisme ou de paysage, l'intervention du CAUE se situe en amont du processus du projet. Elle a pour objectif d'aider la collectivité à faire émerger des intentions de projet. L'accompagnement proposé est propre à chaque demande. Il s'appuie notamment sur une approche pluridisciplinaire qui replace le sujet posé dans un contexte spatial plus large et le raccroche aux enjeux actuels du cadre de vie : enjeux de paysages, urbains, architecturaux, patrimoniaux, environnementaux... C'est à partir d'une lecture fine d'un territoire (petit ou grand), d'hypothèses et de scénarios que les chargés de missions et d'études sensibilisent et affûtent le regard et la connaissance des élus. Cette étape, qui permet aux élus de partager et de débattre d'intentions autour d'un projet, participe à la qualité de la commande publique.

Répartition thématique des conseils aux collectivités



MODALITÉS
D'INTERVENTION
DU CAUE



Le CAUE intervient suite à une sollicitation écrite d'une collectivité.

La durée et le contenu de l'accompagnement proposé sont ajustés en fonction de chaque demande. Le conseil ponctuel sur un accompagnement jusqu'à 4 jours est gratuit. Au-delà des 4 jours, il s'agit d'un conseil approfondi pour lequel le CAUE fait une estimation du temps passé et demande une participation de la commune aux frais de fonctionnement du CAUE. Une première rencontre permet de discuter et de cerner la demande et dans la mesure du possible, de se rendre sur site. Sur la base de cet échange, le CAUE établit une proposition d'accompagnement, via une convention.



© Paimbœuf / CAUE 44

Paimbœuf : réflexion sur les potentiels et les enjeux d'évolution du cadre de vie.

L'accompagnement du CAUE en amont des projets



Les accompagnements du CAUE au cours de l'année 2019

Conseil approfondi > 4 JOURS

Conseil ponctuel < OU = À 4 JOURS

BASSE-GOULAINÉ : Accompagnement sur la démarche d'identification d'arbres remarquables

BASSE-GOULAINÉ : Conseil Fleurs et Paysages

BATZ-SUR-MER : Réalisation d'un centre de sensibilisation environnementale sur le site de La dune de la falaise

BERNERIE-EN-RETZ (LA) : Réflexion sur le projet d'urbanisation de Port Saint-Jacques

BOUSSAY : Réflexions préalables à l'évolution de l'îlot comprenant : école, presbytère, bibliothèque...

CARENE : Réflexion sur la requalification de la zone commerciale à Trignac

C.C. SUD RETZ ATLANTIQUE : Réflexion sur le devenir du site de l'ancienne distillerie Seguin

C.C. SUD RETZ ATLANTIQUE : Accompagnement à la réflexion d'un projet d'habitat mobile

CHAPELLE-LAUNAY (LA) : Réflexion sur le déplacement du calvaire du Champ de foire et la réaffectation du presbytère

CHÂTEAUBRIANT : Réflexion préalable à la définition d'une stratégie patrimoniale en centre-ville

CHAUMES-EN-RETZ : Réflexion sur le devenir du presbytère de Chéméré

CHEVROLIÈRE (LA) : Réflexion sur le traitement de façade de l'ancienne mairie

CLISSON : Réflexion sur le cœur de ville

CLISSON : Réflexion sur l'aménagement de 3 secteurs d'urbanisation future

CONSEIL DÉPARTEMENTAL : 83 collèges de Loire-Atlantique

CONSEIL DÉPARTEMENTAL : Fenêtres du Lac de Grand-Lieu

CONSEIL DÉPARTEMENTAL : Canal de Nantes à Brest - Charte paysagère - Charte architecturale pour l'entretien et la restauration des maisons éclusières

CONSEIL DÉPARTEMENTAL : Ile aux Moines - Ancenis

CONSEIL DÉPARTEMENTAL : Accompagnement pour la restauration de la Chapelle de la Ceriseraie - Saint-Mars-du-Désert

CORSEPT : Aménagement du cimetière

CORSEPT : Conseil Fleurs et Paysages

CORSEPT : Réflexion sur l'aménagement du Port de la Maison verte

GÂVRE (LE) : Conseil Fleurs et Paysages

GENESTON : Réflexion préalable à la restructuration du restaurant scolaire

GENESTON : Réflexion sur la restructuration des équipements sportifs et la rénovation salle du Château

GRANDCHAMP-DES-FONTAINES : Réflexion sur la reconversion d'un ancien atelier de menuiserie en halle de marché

GUÉRANDE : Analyse de projets de logements collectifs

HABITAT 44 : Réflexion sur le renouvellement urbain du Quartier des Rochers et la Baule

HÉRIC : Accompagnement sur les hypothèses d'évolution et de transformation de la Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours

ISSÉ : Conseil Fleurs et Paysages

LANDREAU (LE) : Réflexion préalable à la construction d'un lieu culturel

LANDREAU (LE) : Réflexion sur l'aménagement du Pôle santé, locaux associatifs et îlot en centre-bourg

LANDREAU (LE) : Réflexion architecturale sur l'extension de la salle des Nouelles

LOIREAUXENCE : Réflexion préalable à la création d'un nouveau quartier à Varades

MAISDON-SUR-SÈVRE : Réflexion sur la rénovation et la restructuration de la salle polyvalente et de l'ancien restaurant scolaire

MEILLERAYE-DE-BRETAGNE (LA) : Conseil Fleurs et Paysages

MONTRELAIS : Réflexion préalable à la restructuration du cœur de bourg



En 2019
le CAUE a dispensé

72
études

dont 14 conseils ponctuelles
et 58 études-conseils approfondies

OUDON : Conseil Fleurs et Paysages
PAIMBŒUF : Réflexion sur les potentiels et les enjeux d'évolution du cadre de vie
PAIMBŒUF : Réflexion sur les ambiances paysagères
PAIMBŒUF : Réflexion sur un projet de logements sociaux dans la ZAC du Petit Paimbœuf
PIRIAC-SUR-MER : Réflexion sur l'évolution du cadre de vie du bourg, les espaces publics
PLANCHE (LA) : Conseil Fleurs et Paysages
PLESSÉ : Réflexion préalable à la construction d'une salle modulable et à l'évolution des bâtiments du site de la Roche
PLESSÉ : Réflexion préalable sur les potentialités du bourg en termes de renouvellement urbain
PORNIC : Réflexion sur le renforcement de l'attractivité du centre-ville
POUILLÉ-LES-CÔTEAUX : Réflexion urbaine et architecturale sur l'implantation d'équipements scolaires
POUILLÉ-LES-CÔTEAUX : Réflexion architecturale pour la reconstruction d'un restaurant scolaire et d'une école maternelle
POULIGUEN (LE) : Accompagnement dans la sélection des candidats au projet d'urbanisation du site Cornin
PRÉFAILLES : Réflexion urbaine et architecturale sur le logement des seniors
PUCEUL : Réflexion urbaine et architecturale sur l'évolution de la salle polyvalente
REGRIPIÈRE (LA) : Réflexion architecturale sur le Pôle enfance jeunesse
RIAILLÉ : Réflexion sur l'entretien, l'amélioration et la conception des espaces publics communaux
SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU : Réflexion sur l'évolution du centre-bourg et sur le devenir du presbytère
SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU : Réflexion sur la valorisation paysagère du parc de Grand Lieu
SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU : Réflexion sur le devenir du site des Jahardières
SAINT-BRÉVIN-LES-PINS : Recommandations paysagères et architecturales des aménagements éphémères sur les plages
SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE : Réflexion sur le projet de valorisation des bords de Loire
SAINTE-LUMINE-DE-CLISSON : Réflexion urbaine et architecturale sur le devenir de la mairie et de ses abords
SAINTE-LUMINE-DE-COUTAIS : Réflexion sur l'aménagement de la rue du stade
SAINTE-MALO-DE-GUERSAC : Accompagnement de la collectivité pour l'aménagement de l'îlot Briand
SAINTE-MARS-DE-COUTAIS : Réflexion sur le projet de bibliothèque
SAINTE-MARS-DU-DÉSERT : Réflexion sur la réhabilitation du presbytère et de l'ancien théâtre
SAINTE-MOLF : Réflexion préalable à la valorisation du centre-bourg et à l'évolution des équipements publics
SÉVÉRAC : Réflexion préalable sur les espaces publics
SORINIÈRES (LES) : Conseil Fleurs et Paysages
TREFFIEUX : Revitalisation du centre-bourg : réflexion sur les maisons anciennes
TREFFIEUX : Production d'une exposition sur « la revitalisation du centre bourg et réflexion sur le patrimoine bâti »
TREILLIÈRES : Accompagnement de la collectivité pour l'analyse de deux projets village de La Ménardais
VALLONS DE L'ERDRE : Conseil Fleurs et Paysages
VUE : Réflexion sur le projet d'aménagement des traversées de Vue et de Rouans
VUE : Réflexion sur l'évolution urbaine du centre-bourg

Quelques sujets d'accompagnement



© Saint-Lumine-de-Coutais / CAUE 44



© Saint-Lumine-de-Coutais / CAUE 44

La rue du Stade : un axe rectiligne qui fait le lien entre le centre-bourg et le site sportif et une vue du canal qui prolonge le tracé de la rue en direction du Lac.

ELLE EN PARLE



Pauline Pauleau

Chargée de mission paysagiste

© CAUE 44

Cet accompagnement de format court a permis de réaliser une visite sur le terrain et d'échanger avec les élus sur les problématiques d'aménagement essentielles à aborder. Il était indispensable que les choix d'aménagement tiennent compte de la qualité du contexte paysager et de la sensibilité de l'environnement en rive sud du Lac de Grand-Lieu. Les élus et techniciens disposent désormais d'une feuille de route pour leurs futurs travaux.

Aménagement de la rue du Stade

SAINT-LUMINE-DE-COUTAIS

Dans le cadre du développement des déplacements doux à travers la commune, les élus ont fait appel au CAUE pour mener une réflexion sur la requalification de la rue du Stade. Cette ancienne route départementale venait alors tout juste d'être déclassée et léguée au domaine public communal.

Si l'étude devait principalement porter sur la sécurisation des piétons et des cyclistes, ainsi que l'accessibilité PMR, les élus souhaitaient aussi apporter une valeur qualitative à cette rue, conscients des enjeux d'intégration des aménagements dans un paysage rural de qualité, et un environnement sensible en rive sud du Lac de Grand-Lieu. C'est dans ce sens que le CAUE a apporté ses conseils.

La rue du Stade dessine un long linéaire d'environ un kilomètre, et sa pente décline progressivement entre le bourg haut perché de Saint-Lumine-de-Coutais et l'espace de loisirs implanté au même niveau que les prairies qui bordent le Lac de Grand-Lieu. Le diagnostic paysager a révélé que cette « rue » s'apparentait plutôt à un chemin agricole ou une route de campagne. Sa configuration incitait les automobilistes, jusqu'alors prioritaires, à rouler trop vite. Les piétons et cyclistes n'avaient pas de cheminement dédié.

L'observation de variations d'ambiances paysagères et des contextes ont permis d'identifier cinq différentes séquences de rue. Cette méthode d'analyse a conduit à différencier les réponses en termes d'aménagements de l'espace, d'amélioration des usages et de qualité d'intégration dans le paysage. Des propositions d'aménagements complémentaires, en marge de la rue, ont également été apportés. Une hypothèse alternative a été émise, elle consistait à revoir les accès aux voitures vers le site sportif et à reconverter une longue séquence de rue en voie verte.



Un champ bordé de haies bocagères, vu depuis la rue.

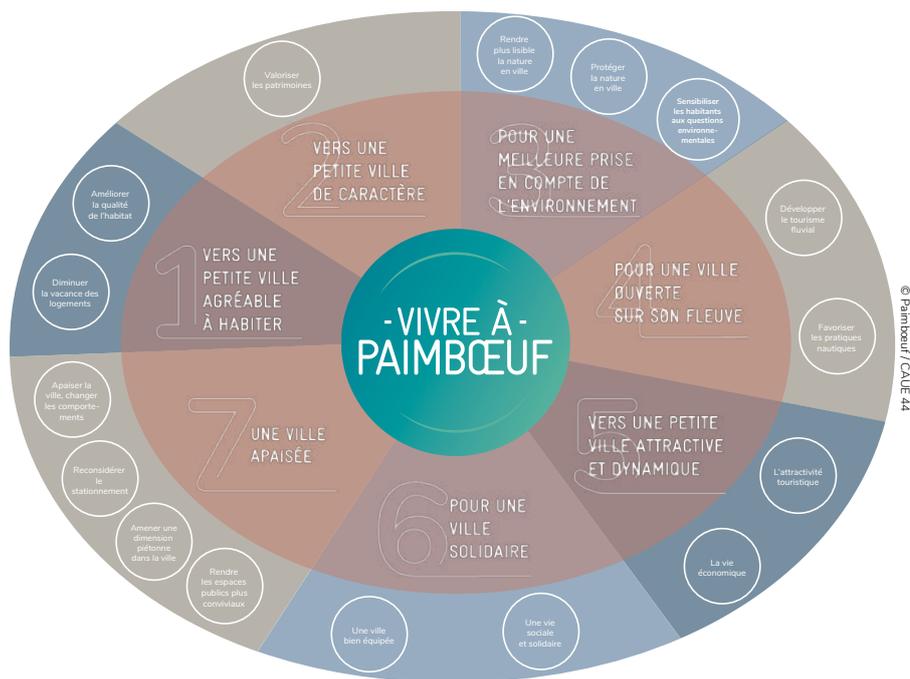
L'espace de loisirs boisé, proche du site sportif.

Le site sportif à l'issue de la rue du Stade.

© Saint-Lumine-de-Coutais / CAUE 44

© Saint-Lumine-de-Coutais / CAUE 44

© Saint-Lumine-de-Coutais / CAUE 44



À PROPOS

L'accompagnement du CAUE a cette particularité de proposer un regard extérieur, pluridisciplinaire et basé sur un travail de terrain, nourri par l'analyse des documents cadres et la prise de connaissance des réflexions et projets déjà engagés par la commune. L'équipe du CAUE mobilisée pour l'accompagnement était composée d'une paysagiste et urbaniste, de trois architectes et d'une graphiste.

© Étude Paimbœuf 2019 / CAUE 44 réalisée par Nathalie Kopp, diplômée en architecture, Gaëlle Féat, paysagiste et urbaniste, Christophe Boucher, diplômé en architecture et Laurène Klein, graphiste.



Le cadre de vie de Paimbœuf : quelle évolution ?

PAIMBŒUF

La commune de Paimbœuf a sollicité le CAUE pour l'aider à construire et porter une vision prospective de son cadre de vie.

La démarche proposée par le CAUE a débuté par un appui technique avec l'élaboration d'un diagnostic intégrant les thématiques aussi diversifiées que les paysages, le patrimoine bâti, le végétal, le fonctionnement urbain, l'offre en équipements et la question du logement. Cette étape a été enrichie par la connaissance, les pratiques et les impressions qu'avaient les élus sur leur commune. Ce diagnostic a fait l'objet de nombreux échanges et discussions, les élus l'ont amené aux cours de deux ateliers organisés et animés par le CAUE. Les problématiques liées au patrimoine bâti et à l'habitat se sont révélées centrales.

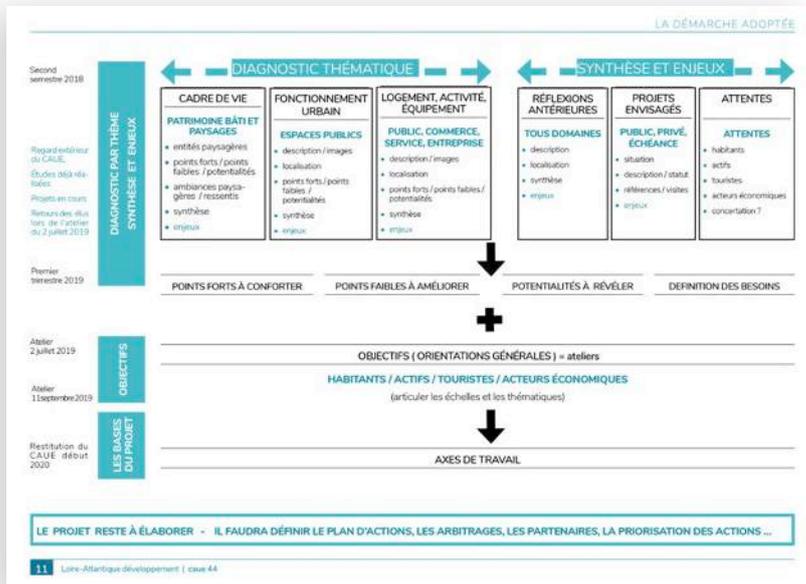
À travers son accompagnement, le CAUE a assuré sa mission de sensibilisation et de pédagogie auprès des élus. Il a joué un rôle de médiateur pour faire émerger une lecture partagée du cadre de vie de Paimbœuf.

Le travail s'est poursuivi par l'identification des enjeux et la définition d'objectifs communs. Il a posé les bases d'un projet avec des axes de travail : des actions déjà engagées, des projets à court terme, d'autres à long terme, des pistes dont il faudra vérifier la faisabilité.

L'enjeu de l'accompagnement du CAUE visait à ouvrir le champ des possibles et à faire émerger un projet global partagé permettant de guider les choix des élus dans les aménagements et actions à venir.



Ateliers participatifs



La démarche adoptée

Repérage et état des lieux des potentialités foncières

en amont d'une stratégie d'actions de la commune



ELLE EN PARLE



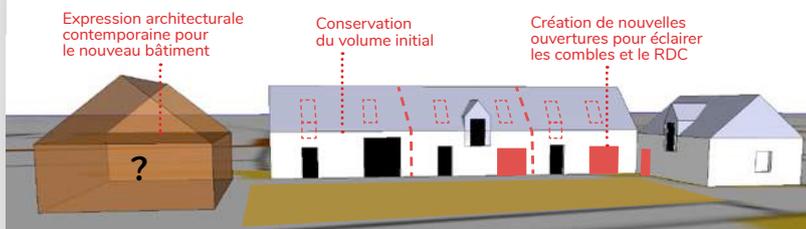
Hélène Bartczak
Chargée de mission architecte
© CAUE 44

Le CAUE s'est tout d'abord intéressé à l'histoire et aux singularités de la commune (géographie, contexte, paysage, patrimoine...). Cela a permis d'extraire un récit, celui de Treffieux. Treffieux fait l'objet par ailleurs du projet « Premier Réinventer Rural » porté par la Communauté de Communes de Nozay qui vise à proposer de nouvelles manières d'habiter et qui va permettre la reconquête de l'ancienne poste elle aussi transformée en logement. L'étude du CAUE en partenariat avec BRUDED a donné lieu à une exposition ainsi qu'à une visite guidée et commentée lors des journées du patrimoine.



Un des bâtiments issu du travail d'identification

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION DE BÂTIMENTS



DES FAÇADES REMANIÉES POUR RÉPONDRE À DE NOUVEAUX BESOINS

Possibilités d'évolution du même bâtiment

Accueillir de nouveaux habitants à Treffieux

TREFFIEUX

La commune de Treffieux a souhaité être accompagnée par le CAUE dans ses réflexions sur la revitalisation de son centre-bourg et sur le devenir de son patrimoine bâti.

Étudier et saisir les opportunités

Le contournement du bourg récemment réalisé a permis la réappropriation des rues principales. La commune gagne des habitants mais aspire à en accueillir davantage afin de maintenir le fonctionnement d'équipements récemment réalisés et de dynamiser son cœur de bourg. Or des maisons sont à l'abandon ou inoccupées, l'état de certaines se dégrade et impacte l'image du bourg.

L'accompagnement du CAUE :

L'intervention du CAUE a consisté à repérer les potentialités foncières et bâties dans le centre-bourg, identifiant les biens présentant un potentiel pour accueillir des logements tout en valorisant un patrimoine.

Cet état des lieux a permis d'identifier trois propriétés qui ont fait alors l'objet d'une étude plus poussée. Des hypothèses d'évolution sur chacune d'elles ont été émises de manière à éclairer les élus sur le devenir de ces propriétés. À travers des scénarios d'usage volontairement différents et à partir d'exemples de rénovation de patrimoine rural, les élus ont pu débattre et imaginer le champ des possibles.

Pour enrichir cet accompagnement, le CAUE a sollicité l'association BRUDED, qui a pu faire part auprès de la commune, de son expérience dans le domaine de la revitalisation des centres-bourgs.

L'accompagnement a abouti à la définition d'une stratégie d'actions et notamment d'acquisitions.

Depuis, la commune, avec l'appui de l'Agence Foncière de Loire-Atlantique, est en cours d'acquisition d'une ancienne ferme située en plein centre-bourg. La commune envisage de la transformer en logements pour accueillir plusieurs familles.

Cet accompagnement, mené sur les enjeux du renouvellement urbain du bourg, a montré la nécessité de réfléchir à l'évolution qualitative des espaces publics ; la place de l'église et une rue.

En réinterrogeant la capacité d'accueil dans le bâti existant, la commune préserve et valorise ses terres agricoles et naturelles.

PARCELLE 70

DONNÉES FONCIÈRES :
 Ref cadastrale : 000 D-70
 Indice bâti : A
 Adresse : 2 place saint Grégoire
 Propriétaire :
 Surface de la parcelle : 200 m²
 Protection : non
 Spécificités : Mésanthèque du village, Propriété communale

CARACTÉRISTIQUES URBAINES :
 Zone : U1A
 Servitude (M4, Zone Humide...) : non
 Rapport au contexte :
 Parcelle traversante : d'angle
 Séquence urbaine : oui
 Mitoyenneté : mitoyenneté 1 côté
 Stationnement sur la parcelle : non
 Espace extérieur : oui (de petite taille)
 Centralité : central
 Qualité du site : bon
 Travaux d'embellissement à envisager : peu de travaux
 Spécificités urbaines : en centre bourg en face de l'église.
 Spécificités paysagères : espace vert attenant

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES :
 Emprise bâti : 125 m²
 Surface de plancher : m²
 Typologie : maison de bourg
 Datation : fin XIX
 État sanitaire :
 • Façade : bon (3)
 • Toiture : moyen (2)
 • Menuiseries : bon (3)
 Cheminée : oui
 Cloîtures :
 Occupation : à vendre
 Usages : EQUIPEMENT PUBLIC

Spécificités architecturales :
 Travaux conservés. Anêtres en pierre. Enduit à pierre vue

EST

Remarques :
 Position stratégique en cœur de bourg. Bâti à conserver impérativement.

Travail de repérage, d'état des lieux et d'analyse des bâtiments dans Treffieux



Vue panoramique du site, depuis la route départementale (RD 37).

IL EN PARLE



Jean-Marc Foucault
Chargé de mission architecte
© CAUE 44

L'enjeu de cette étude a été de rendre compatible des besoins importants en termes d'usages avec un terrain exigu, en tirant parti autant que possible des atouts du site.

La pharmacie devrait ainsi déménager à l'automne 2020, libérant une maison dans l'îlot de la poste en projet de réaménagement dans le cadre d'une autre réflexion menée avec le CAUE.

Réflexion préalable à la construction d'une pharmacie et d'un pôle santé

LE LANDREAU

La commune du Landreau a sollicité le CAUE pour l'aider à aborder l'ensemble des réflexions urbaines et architecturales préalables au projet de déplacement de la pharmacie, à l'étroit et d'accès peu facile dans ses locaux actuels ainsi qu'à la création de locaux complémentaires au pôle santé existant.

Après une lecture synthétique du centre-bourg, afin de prendre connaissance des particularités de la commune et de sa situation dans l'intercommunalité, la réflexion préalable menée par le CAUE a eu pour objectif de faire émerger les besoins pour la pharmacie et les nouveaux locaux médicaux, puis d'étudier la capacité du terrain de l'ancien atelier municipal à recevoir cet équipement, situé en limite du vallon des Nouëlles, espace naturel de loisirs protégé dans le cadre du PLU.

Le contexte du terrain avait été préalablement choisi par les élus et la pharmacienne pour sa situation et sa visibilité en entrée nord du bourg.

La réflexion préalable menée par le CAUE a notamment permis de déterminer précisément la constructibilité de ce terrain caractérisé par une emprise triangulaire réduite et une topographie prononcée, par ailleurs fortement contraint par le règlement du PLU, puis d'identifier les besoins en termes d'organisation et de qualité d'espace, dans le cadre d'une approche environnementale.

Cette phase de conseil et de sensibilisation, en amont de la mission de maîtrise d'œuvre, a été également l'occasion de définir avec les élus des orientations d'aménagement pour les abords de l'équipement en respectant les enjeux paysagers du vallon protégé, ainsi que la nécessaire sécurisation des accès et des cheminements piétonniers.



Le vallon des Nouëlles



Schéma d'implantation du futur équipement.

En 2019,
le CAUE a participé à
4 accompagnements
suivis

Accompagnements-suivis

LE CAUE PARTICIPE AU SUIVI DE DIVERSES COMMISSIONS, ATELIERS, COMITÉS, DANS LE CADRE DE RÉFLEXIONS THÉMATIQUES SUR LES TERRITOIRES

- **La Baule-Escoublac** : Commission locale - Site patrimonial remarquable - Jean-Marc Foucault
- **Pays du Vignoble nantais** : participation au Comité scientifique pour un CIAP du Pays du Vignoble nantais - Christophe Boucher
- **Clisson** : participation à la Commission locale de l'AVAP - Christophe Boucher
- « **Labo des paysages du Vignoble Nantais** », organisé par le SCoT et Pays du Vignoble Nantais - Pauline Pauleau



Canal de Nantes à Brest : Charte paysagère - Charte architecturale pour l'entretien et la restauration des maisons éclusières

Le CAUE et l'accompagnement des politiques départementales et régionales

En 2019,
le CAUE a accompagné
6 politiques
départementales
et régionales

DEPUIS SON ORIGINE, LE CAUE ACCOMPAGNE LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

- **Gîtes et hébergements touristiques en milieu rural** (avec LAD-SPL) - Anne Gonthier, Gaëlle Féat et Christophe Boucher
- **Fleurs et paysages** (avec le Conseil départemental) - Gaëlle Féat
- **Aménagement numérique de Loire-Atlantique** - Jean-Marc Foucault
- **DRAC Pays de la Loire** : Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA) - Christophe Boucher
- **Canal de Nantes à Brest** (Conseil départemental) Charte paysagère - Charte architecturale pour l'entretien et la restauration des maisons éclusières - Gaëlle Féat et Christophe Boucher
- **Plan 5**

Le CAUE et les commissions départementales et régionales

En 2019,
le CAUE a participé à
2 commissions
départementales
et régionales

EN TANT QU'ACTEUR DÉPARTEMENTAL, LE CAUE PARTICIPE À PLUSIEURS COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES MISES EN PLACE PAR L'ÉTAT ET LE DÉPARTEMENT.

- **Comité Conseil Patrimoine** (Conseil départemental) - Christophe Boucher
- **Petites cités de caractère** à Savennières et Saint-Florent-le-Vieil en Maine et Loire - Jean-Marc Foucault

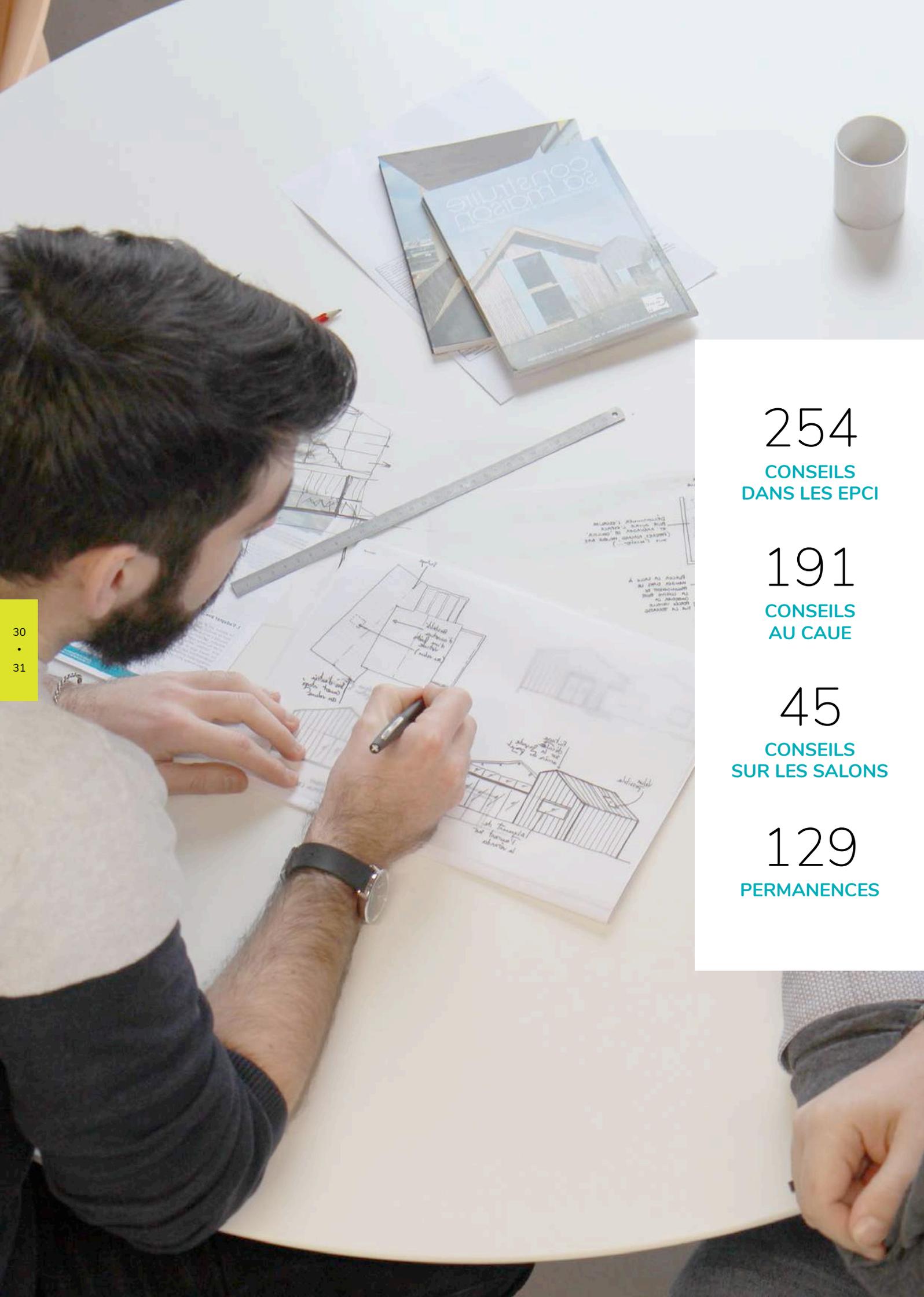
En 2019,
le CAUE a
participé à
22 JURYS



© Hedway on Unsplash

Participation aux jurys de concours

- **ÉCOLE CENTRALE DE NANTES**
Construction d'un bâtiment d'enseignement et recherche à Nantes
Juré : Jean-Marc Foucault
- **SDIS 44**
Construction d'un centre de formation et d'entraînement à Blain
Juré : Mikaël Gobin
- **CONSEIL RÉGIONAL**
Construction d'un lycée polyvalent à Pontchâteau
Juré : Jean-Marc Foucault
- **VILLE DE SAINT-HERBLAIN**
Extension et rénovation du groupe scolaire des Buzardières à Saint-Herblain
Juré : Jean-Marc Foucault
- **VILLE DE PRINQUIAU**
Création d'un pôle élémentaire au sein du groupe scolaire de la Noue Mulette à Prinquiau
Juré : Charly Fortis
- **HÔPITAL INTERCOMMUNAL DU PAYS DE RETZ**
Projet de restructuration et d'extension du site de la Chaussée à Pornic
Jurée : Delphine Lainé-Delaunay
- **VILLE DE GUÉRENDE**
Projet d'école Maison Neuve à Guérande
Juré : Mikaël Gobin
- **VILLE DE NANTES**
Construction d'un groupe scolaire démontable et réutilisable sur l'île de Nantes à Nantes
Juré : Jean-Marc Foucault
- **VILLE DE NANTES**
École Alain Fournier 2^e tour à Nantes
Juré : Charly Fortis
- **VILLE DE NANTES**
École Alain Felloneau 2^e tour à Nantes
Juré : Charly Fortis
- **VILLE DE NANTES**
École des Plantes 2^e tour à Nantes
Juré : Charly Fortis
- **VILLE DE THOUARÉ-SUR-LOIRE**
Construction d'un multi-accueil à Thouaré-sur-Loire
Juré : Charly Fortis
- **VILLE DE LOIREAUXENCE**
Complexe sportif sur la commune de Loireauxence
Jurée : Delphine Lainé-Delaunay
- **CONSEIL DÉPARTEMENTAL**
Modernisation du Grand T à Nantes
Juré : Jean-Marc Foucault
- **VILLE DE BASSE-GOULAINÉ**
Construction d'un gymnase sur le site de la Herdrie - la Chesnaie à Basse-Goulainé
Juré : Jean-Marc Foucault
- **CROUS DE NANTES**
Rénovation du site universitaire Chanzy à Nantes
Juré : Charly Fortis
- **VILLE DE PORNICHET**
Conception et réalisation d'un cinéma, d'une salle polyvalente et d'un espace scénique de plein air à Pornichet
Juré : Jean-Marc Foucault
- **VILLE D'ORVAULT**
Conception, réalisation et maintenance d'une piscine à Orvault
Juré : Jean-Marc Foucault
- **ESAT DE SAVENAY**
Extension et aménagement du MAS Opaline à Savenay
Jurée : Delphine Lainé-Delaunay
- **VILLE DE NANTES**
Restructuration et extension du groupe scolaire Lucie Aubrac à Nantes
Juré : Mikaël Gobin



30
•
31

254

CONSEILS
DANS LES EPCI

191

CONSEILS
AU CAUE

45

CONSEILS
SUR LES SALONS

129

PERMANENCES



LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

Conseils
préalables à :
l'implantation
la construction
l'extension
la réhabilitation
l'isolation
d'une maison...

« Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 3

Permanences conseils aux particuliers dans les EPCI

TOUS LES VENDREDIS MATIN

NANTES MÉTROPOLE + OUVERT À TOUS LES HABITANTS DE LOIRE-ATLANTIQUE

Au siège du CAUE 44
2 boulevard de l'Estuaire, à Nantes

UNE DEMI-JOURNÉE PAR MOIS

CAP ATLANTIQUE

3^e mardi après-midi du mois

CC GRAND-LIEU

1^{er} jeudi matin du mois

CA CLISSON SÈVRE & MAINE

1^{er} jeudi après-midi du mois

CARENE

2^e mardi matin du mois

CA PORNIC

2^e mardi après-midi du mois

CC ESTUAIRE ET SILLON

2^e mardi après-midi du mois

CC ERDRE ET GESVRES

2^e mercredi après-midi du mois

CC CHÂTEAUBRIANT-DERVAL

2^e jeudi après-midi du mois

CC SUD RETZ ATLANTIQUE

2^e mercredi après-midi du mois

CC DU PAYS D'ANCENIS

2^e jeudi matin du mois

depuis octobre 2019



11/17
EPCI

bénéficient du conseil
aux particuliers

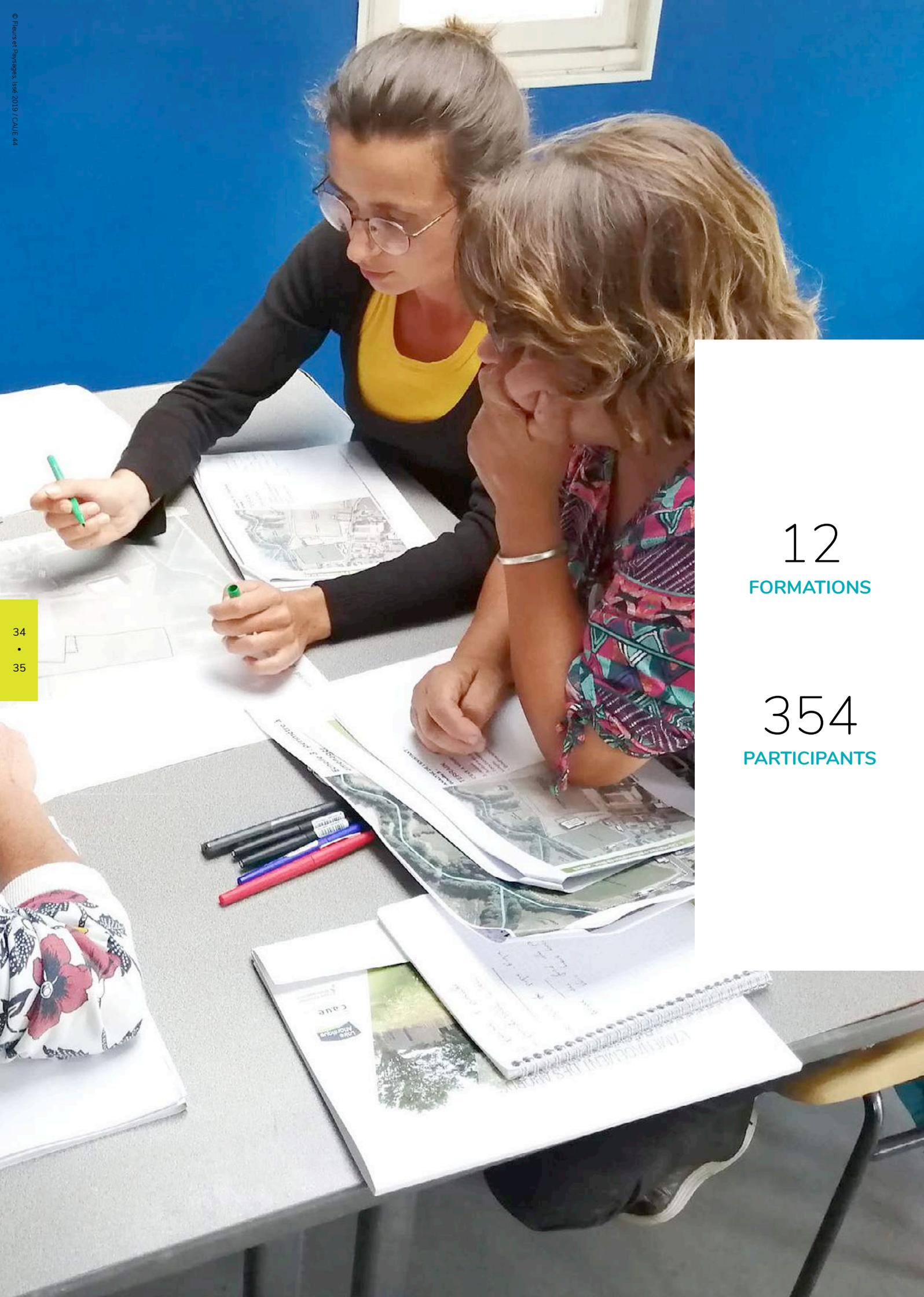
1/17
En cours
de discussion

Répartition thématique des conseils en 2019 :



Nombre de conseils aux particuliers réalisés par le CAUE en 2019 :





34
•
35

12
FORMATIONS

354
PARTICIPANTS



LA FORMATION

Publics concernés :
les élus locaux,
les professionnels
du cadre de vie,
les agents territoriaux,
les porteurs de
projets touristiques.

« Le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 2

Fleurs et Paysages : sensibilisation des élus et techniciens

5
journées de
formations
et + de
180
participants
en 2019

DANS L'OBJECTIF D'AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES COMMUNES, LE DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE ORGANISE EN LIEN AVEC LE CAUE, DES JOURNÉES DE SENSIBILISATION SUR LES THÉMATIQUES RELATIVES AUX ESPACES VERTS ET AUX PAYSAGES. ELLES S'INSCRIVENT DANS LE DISPOSITIF « FLEURS ET PAYSAGES ». DESTINÉES AUX ÉLUS ET TECHNICIENS DES COLLECTIVITÉS, ELLES FONT INTERVENIR DES PROFESSIONNELS SUR LES SUJETS TRAITÉS. LE CAUE INTERVIENT DANS LE CADRE DE CES JOURNÉES, ORGANISÉES AUTOUR D'ATELIERSET DE VISITES SUR LE TERRAIN.



Atelier lors de la journée de sensibilisation du 24 septembre 2019, organisée et animée par le CAUE 44, à ISSÉ.

+
1/2 JOURNÉES
CONSEIL :
Le Gâvre
Basse-Goulaine
Les Vallons de
l'Erdre
Couëron
Issé
La Meilleraye-
de-Bretagne
Les Sorinières
La Planche
Corsept
Oudon
Nozay
Loireauxence
Casson

L'aménagement des abords d'équipements publics

Mardi 24 septembre à ISSÉ

M. LOQUESOL et G. FÉAT, paysagistes au CAUE 44, M. BOUVET et L. LAUNAY, élus commission tourisme et cadre de vie à Issé, A. DELAUNAY, resp. SEV Issé.

Matin : en salle. Les équipements publics sont variés : salle des sports, mairie, école, médiathèque...

En tant que lieux pratiqués au quotidien, leurs abords méritent une attention particulière. Analyse et démonstration sur la nécessité d'en faire des lieux agréables, études de références, définition des méthodes de travail pour des interventions par une maîtrise d'œuvre extérieure ou en régie.
Après-midi : Atelier sur un cas pratique à Issé.

La taille douce des arbustes

Judi 14 mars à SAINT-NAZAIRE

P. PRIEUR, spécialiste de la taille douce des arbustes, S. FREMONT, resp. SEV à Sainte-Nazaire.

La gestion de l'herbe : alliée ou ennemie ? Comment travailler avec elle ?

Mardi 26 mars à SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC

R. ORHON, direction parcs et jardins ville d'Angers, F. SOULARD Compagnie l'Écume des mots, « Belles de Bitume », J.F. DREVIN, chargé de missions Ecophyto JEVI, à Polleniz Pays-de-Loire.

Connaître et protéger les sols

Mardi 14 mai à NANTES

K. SCHREIBER, ingénieur techniques agricoles en charge du développement de l'Agriculture, LVH - S. PREVOST, écologue et resp. secteur au SEV de NANTES.

La gestion des chemins de randonnées en milieu naturel

Judi 21 novembre à SAINTE-PAZANNE

D. SALLIOT, Unité milieux naturels, Département Loire-Atlantique, A.S. BRUNIAU, arboriste à Arbres et Territoires, A. MAINGUENEAU, service sports et activités pleine nature, Département Loire-Atlantique, L. LE GOFF et S. BATARD resp. services Pornic Agglo-Pays de Retz, J. GUIBERT, adjoint espaces verts et C. MIGAUT, resp. SEV à Sainte-Pazanne.

Les plantes vivaces dans les espaces publics

Judi 7 novembre à MARSAC-SUR-DON

G. VAULTIER pépiniériste, D. RIO technicien SEV sur la commune, B. GELLE adjointe à l'urbanisme.

38
participants
en 2019

Créer un gîte ou une chambre d'hôtes

Le 12 mars et le 26 novembre 2019 au Château de la Garnison à Orvault

Intervention dans les modules de formation de Loire-Atlantique développement-SPL (Tourisme) destinés aux porteurs de projets de gîtes ou de chambres d'hôtes. Le CAUE intervient sur les volets architecture et paysage.

- Intervention d'une journée sur le thème de l'aménagement des espaces extérieurs et de la rénovation, réhabilitation de bâtiments anciens dans le respect des caractéristiques architecturales.



36
participants
en 2019

Les formations en partenariat avec l'AMF

Le 18 juin, le 24 octobre et le 5 décembre 2019

Depuis la loi LCAP (loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine), les 93 CAUE de France sont agréés de droit pour la formation des élus. Les formations du CAUE de Loire-Atlantique, proposées aux élus du département, s'effectuent dans le cadre de la convention de partenariat signée entre le CAUE de Loire-Atlantique et l'AMF.

- Renouvellement urbain et revalorisation des bourgs. 18 participants
- Renouvellement urbain et revalorisation des bourgs. 6 participants
- Petits terrains, grands espaces. 12 participants

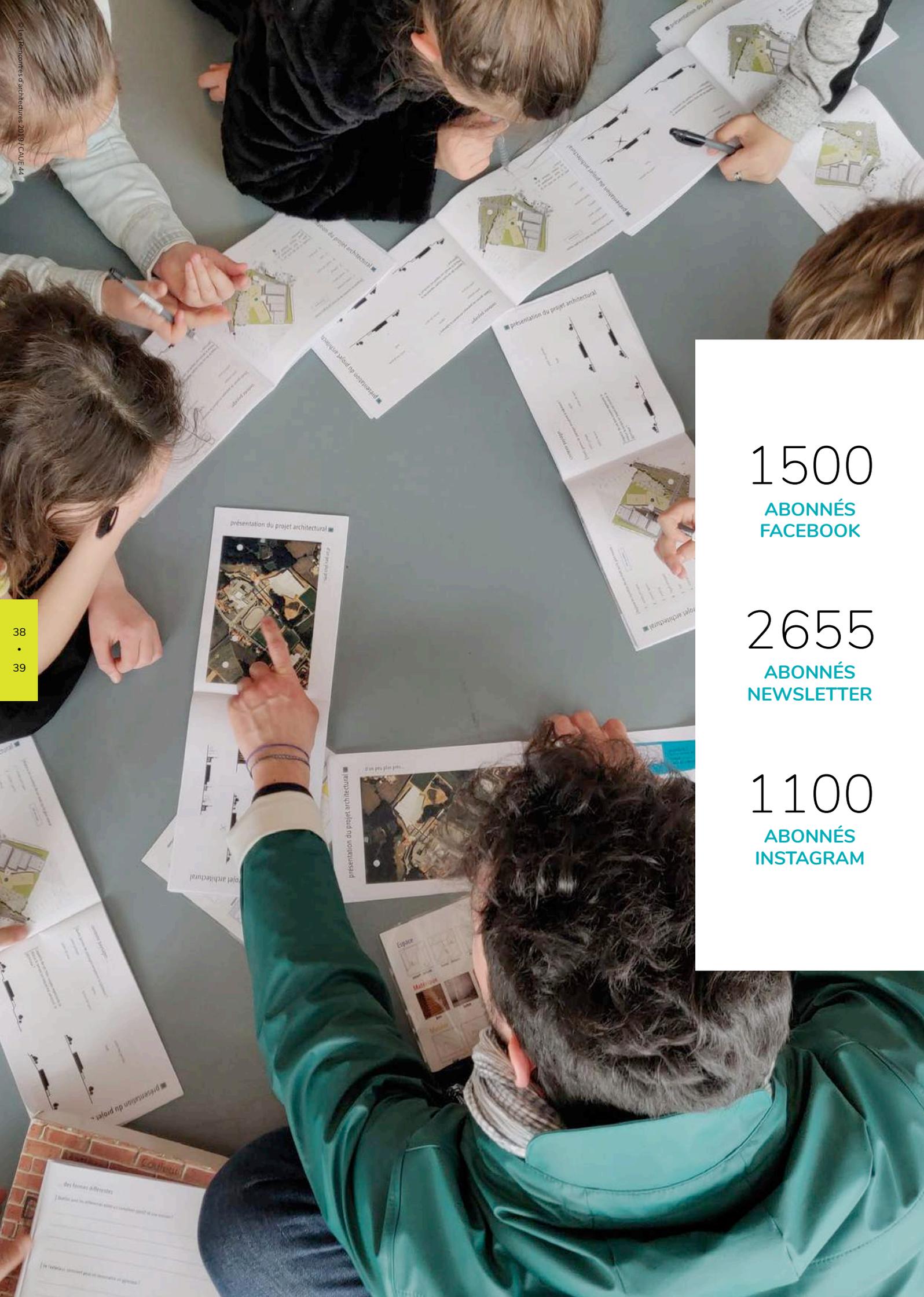
100
participants
en 2019

Accueil de la petite enfance et aménagement de l'espace

Le 29 mai et le 17 décembre 2019

Dans le cadre des formations de l'ARIFTS (Association Régionale du Réseau des Instituts de Formation en Travail Social), les futurs éducateurs de jeunes enfants bénéficient d'une sensibilisation à l'architecture qui leur permet de comprendre les enjeux de l'aménagement de l'espace dans les structures dédiées à l'enfance, de manière à optimiser l'accueil et favoriser les apprentissages de l'enfant.

- Interventions de deux 1/2 journées



38
•
39

1500

ABONNÉS
FACEBOOK

2655

ABONNÉS
NEWSLETTER

1100

ABONNÉS
INSTAGRAM



LA SENSIBILISATION ET L'INFORMATION

Élus, grand public, scolaires

Visites

Expositions

RDV du CAUE

Workshops

Actions pédagogiques

Rencontres d'Architectures

Semaine de l'Architecture

Salons & forums

Réseaux sociaux

Newsletter

Centre de ressources

« Le CAUE a pour mission
de développer l'information,
la sensibilité et l'esprit
de participation du public dans
le domaine de l'architecture,
de l'urbanisme et
de l'environnement... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 1

Aperçus 2019

Prix départemental d'architecture, d'urbanisme
et d'aménagement de Loire-Atlantique.

L'ORGANISATION PAR LE CAUE DE LOIRE-ATLANTIQUE, TOUS LES DEUX ANS, D'UN PRIX DÉPARTEMENTAL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT, DONNE L'OCCASION DE METTRE EN LUMIÈRE LA QUALITÉ ET LA DIVERSITÉ D'UNE PRODUCTION PUBLIQUE ET PRIVÉE FAVORISÉE À LA FOIS PAR L'ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET LA HAUSSE CONSTANTE DES BESOINS, ET PAR LA COMPÉTENCE DES NOMBREUX ARCHITECTES, URBANISTES ET PAYSAGISTES PRÉSENTS DANS LE DÉPARTEMENT.



Soirée Prix Aperçus 2019 Jeudi 12 décembre 2019

© Aperçus 2019 / CAUE 44

La Loi de 1977 formule, au cœur des missions des CAUE, la nécessité de « développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public ». L'organisation de l'action Aperçus, l'année même des 40 ans de sa création en 1979, a été l'occasion pour le CAUE de rester fidèle à sa vocation première, comme dans d'autres actions de sensibilisation.

L'action Aperçus s'est déclinée sous plusieurs formes : une « compétition » ouverte à tous les concepteurs et à tous les maîtres d'ouvrage du département, pour peu qu'ils soient volontaires, mais aussi et surtout la mise en valeur des réalisations sélectionnées, par une publication diffusée tout au long de l'année, et par une exposition itinérante, légère, qu'il est possible d'installer rapidement dans des lieux culturels, des halls de mairies, des lieux d'enseignement, et toutes les structures administratives ou associatives qui souhaitent partager auprès de leurs publics un aperçu de ce qui se construit et s'aménage au cœur d'un cadre de vie en constante mutation.

Les réalisations sélectionnées enrichissent également l'Observatoire CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, base de données en ligne destinée aux maîtres d'ouvrage, aux maîtres d'œuvre ou aux particuliers désireux de connaître les réalisations récentes de leur région et leurs concepteurs (www.caue-observatoire.fr).

LE DÉROULEMENT DU PRIX

Au terme d'un appel à participation diffusé en début d'année 2019 auprès des commanditaires et des concepteurs, près de 160 réalisations ont été proposées, achevées en 2017 ou 2018 pour les constructions, entre 2014 et 2018 pour les opérations d'aménagement. Pour beaucoup de réalisations paysagères, un délai de croissance de la végétation est en effet nécessaire pour apprécier la qualité de la réalisation.

L'équipe du CAUE a sélectionné 32 d'entre elles, parmi une production de grande qualité, pour une représentation la plus fidèle possible des différents types de programmes, d'échelles, de budgets ou de courants conceptuels apparus dans les différents territoires de Loire-Atlantique.



3 PRIX +
1 MENTION
SPÉCIALE



Prix du CAUE Le jardin des 5 sens à Nantes

© Photographie Perrine-Vivès Bureau / Le jardin des 5 sens

LES JURYS ET LEURS LAURÉATS

Prix du CAUE de Loire-Atlantique

Il est décerné par son Conseil d'administration, qui réunit des élus, des professionnels, des représentants d'administrations ou d'organismes concernés par le cadre de vie. Jean-Philippe Defawe, journaliste au Moniteur, s'est joint au jury, placé sous la présidence de l'urbaniste Laurent Théry. Deux réalisations ont été distinguées. Le Prix du CAUE a été décerné au **Jardin des 5 Sens dans l'île de Nantes**, recréé par les paysagistes de l'agence **D'ICI LÀ Paysages et Territoires**, avec l'architecte d'opération **François LE-CLERCQ**. Une mention spéciale a été attribuée à la requalification de la **Place du Commando à Saint-Nazaire**, par les paysagistes de **PHYTOLAB** et les architectes de **TOPOS Architecture**, assistés par le concepteur-lumière **STUDIO VICARINI**.

Prix du Public

Les 32 réalisations sélectionnées ont été présentées sur un site internet dédié : **www.apercus44.fr** sur lequel les internautes ont été appelés à s'exprimer du 7 juin au 15 octobre. Leurs 5 306 suffrages ont permis de distinguer la **Place du Commando** (voir ses concepteurs dans le paragraphe précédent).

Prix Loire-Atlantique développement

Le vote des équipes des structures regroupées au sein de l'agence Loire-Atlantique développement a distingué le **Pôle médical** surmonté de logements de **La Chevrolière**, conçu par les architectes de l'agence **JBA-architectes**.



Prix du Public La place du Commando à Saint-Nazaire

© Photographie Martin Lathauy / Place du commando à Saint-Nazaire

LA REMISE DES PRIX, LE 12 DÉCEMBRE 2019

Les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre lauréats ont pu exprimer la genèse de leurs projets lors d'une soirée publique placée sous la présidence de **Philippe Grosvalet**, et animée par le sociologue **Jean-Louis Violeau**. Ils ont été récompensés par des céramiques originales, œuvres de la créatrice nantaise **Hélène Morbu**.



Prix Loire-Atlantique développement Pôle médical de la Chevrolière

© Photographie JBA / Pôle médical de la Chevrolière

LES RÉALISATIONS SÉLECTIONNÉES

Par rapport aux éditions précédentes du Prix Aperçus, le CAUE a constaté une baisse de la proportion d'édifices publics, au profit d'un plus grand nombre d'opérations de logements collectifs ou de construction de maisons individuelles. De nombreuses réalisations témoignaient d'une nouvelle complexité des programmes bâtis, mêlant des logements, des commerces, des locaux publics ou associatifs, et ceci quelles que soient leurs échelles.

L'insertion dans des sites déjà bâtis, avec la conservation et la réutilisation d'édifices anciens, souligne par ailleurs la pratique grandissante du renouvellement des centres urbanisés. La même logique de lutte contre l'étalement urbain se traduit dans des ensembles de logements collectifs et intermédiaires implantés en cœur d'îlots ou dans des délaissés de l'agglomération nantaise. La diminution de la place de la voiture, la forte présence du végétal, et l'omniprésence du bois dans les façades, expriment ici une volonté de densification « en douceur » de la ville.

Les aménagements d'espaces publics confirment ce besoin de verdure, de pierre, de bois ou de métal rouillé, dans un rejet fort du bitume et de l'impact automobile.

Si des « maisons d'architectes » témoignent toujours d'écritures variées, la pratique des extensions, des restructurations et des réutilisations reste essentielle à l'amélioration des qualités de l'habitat en Loire-Atlantique.



Olivier Bessin, Philippe Grosvalet, Delphine Lainé-Delaunay, Laurent Théry, Bernard Gagnet, Christophe Boucher

© Aperçus 2019 / CAUE 44

UNE DIMENSION RÉGIONALE

La qualité du travail du CAUE de Loire-Atlantique dans l'organisation de son prix biennal a amené les autres CAUE des Pays de la Loire, dont certains réalisaient déjà ce type de manifestation, à adopter le modèle du Prix Aperçus, avec la reprise du logo, de la mise en forme de la publication et de l'exposition. À terme, le Prix Aperçus pourra donc se décliner sous une forme régionale, dans une volonté d'optimiser le travail des CAUE et de diffuser plus largement les références architecturales et paysagères mises en valeur dans chaque département.



Prix départemental Aperçus 2019 Publication de 80 pages.

© Aperçus 2019 / CAUE 44

Le paysage est notre lieu
de vie commun. Il est l'affaire
de tous et chacun a sa propre
sensibilité dans la perception
de « son paysage ».



© Paysages perçus / Nouvel an givré - Vertou - Stéphane Bis

Nouvel an givré, Vertou © Stéphane Bis/Photo issue du concours Paysages Perçus

Paysages perçus

Exposition

DANS LE CADRE DE SA MISSION DE SENSIBILISATION AU CADRE DE VIE ET DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'AXE 3 DU PROJET STRATÉGIQUE, LE CAUE A ENGAGÉ L'ACTION « PAYSAGES PERÇUS » EN 2018. UNE SÉRIE D'ÉVÈNEMENTS SUR LES PAYSAGES DU DÉPARTEMENT QUI SE CONCLUE EN 2019 AVEC UNE GRANDE EXPOSITION ITINÉRANTE PRÉSENTÉE EN EXTÉRIEUR.

À partir de témoignages photographiques issus du concours photo « Paysages perçus », cette exposition révèle la grande richesse et la diversité des paysages du département tout en apportant des clés de lecture et de compréhension.

Avec « Paysages perçus », le CAUE souhaite sensibiliser le grand public et les scolaires à la connaissance des paysages et ainsi contribuer à faire de chacun un acteur conscient des enjeux de son évolution.

Pour chacune des six grandes familles de paysage du département, une double lecture permet de s'immerger dans les spécificités du territoire : une approche sensible et culturelle à travers différents regards photographiques, et une approche objective à travers des paroles d'acteurs du territoire et des éclairages sur les caractéristiques géographiques.

PAYSAGES DE LITTORAL
une sensation de plénitude
entre terre et mer

PAYSAGES DE MARAIS
des paysages d'eau
empreints de sérénité

**PAYSAGES
DE VIGNES**
des paysages
graphiques

**PAYSAGES
DE CAMPAGNE**
une nature idéalisée

PAYSAGES DE VILLES
des paysages bâtis témoins
du quotidien

PAYSAGES DE LOIRE
fleuve majestueux
aux paysages emblématiques





© Paysages perçus / CAUE 44

Inauguration de l'exposition « Paysages perçus » sur les quais de Loire à Couëron.
Vernissage en présence de Bernard GAGNET, Vice-président du Conseil départemental et Président du CAUE, et de Carole Grelaud, Maire de Couëron.

CALENDRIER 2019 D'ITINÉRANCE DE L'EXPOSITION :

Couëron

Inauguration puis du 23 mai au 30 juin 2019,
quai Jean-Pierre Fougerat,
derrière les anciens bains-douches.

Saint-Brevin-les-Pins

du 2 au 30 juillet 2019,
Fort de Mindin, place Bougainville.

Piriac-sur-Mer

du 2 au 28 août 2019,
dans les jardins de la mairie.

Indre

du 30 août au 23 septembre 2019,
place Odette Nilès, quais Victor Boquien et Besnard.

Nantes, Groupe KERAN

(SCE Aménagement & environnement),
du 28 septembre au 23 octobre 2019,
sur l'île de Nantes.

Paimbœuf

du 25 octobre au 24 novembre 2019,
quai Sadi Carnot, à côté de l'Office de tourisme.



© Paysages perçus / CAUE 44

Nantes



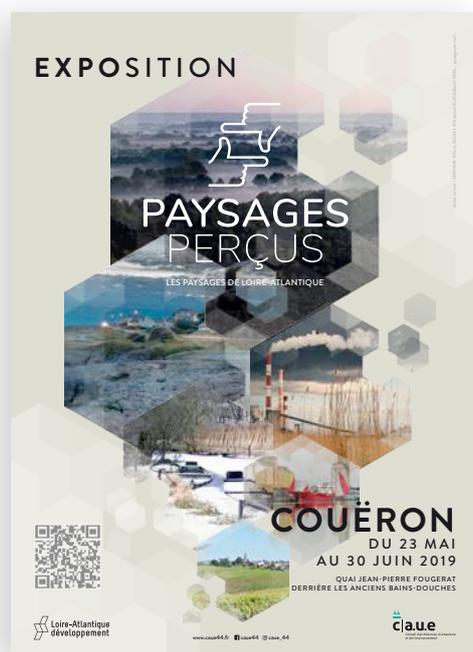
© Paysages perçus / CAUE 44

Indre



© Paysages perçus / CAUE 44

Paimbœuf



Modalités

L'exposition est mise gratuitement à disposition de toutes les collectivités du département qui souhaitent l'accueillir, dans la limite des disponibilités.

L'emprunteur signe une convention avec le CAUE pour la mise à disposition gratuite de l'exposition. Ce document précise notamment la durée du prêt (de 4 à 6 semaines). L'exposition « Paysages perçus » est prévue pour être présentée en extérieur. Elle est composée de 7 modules triangulaires :

- 1 grand module générique présentant l'exposition et la notion de paysage, triple module triangulaire de 1900 mm de côté par 1990 mm de haut.
- 6 modules « familles », un dédié à chacune des familles de paysage du département, 6 modules triangulaires de 950 mm de côté par 990 mm de haut.

Le CAUE propose d'accompagner l'emprunteur pour choisir le site d'accueil de l'exposition et définir le plan d'implantation des différents modules.

Le transport aller-retour, la préparation du site, le montage et la fourniture du lest (sacs de sable) sont à la charge de l'emprunteur :

- Surface minimale requise (environ) : 400 m² en extérieur.
- Temps de montage estimé : 1/2 journée à 3 personnes.

Des éléments graphiques sont fournis sur demande (format informatique), pour la réalisation d'invitations, affiches, flyers ou tout autre support de communication (réseaux sociaux), ainsi qu'un dossier de presse.



© Paysages perçus / CAUE 44



© Paysages perçus / CAUE 44

Une classe de 6^e, lauréate du concours photo « Paysages perçus - regards sur la Loire-Atlantique », organisé par le CAUE du 4 juillet au 30 octobre 2018.

Parmi les 4 lauréats proclamés lors du jury de concours qui s'est réuni le 10 Décembre 2018, la classe de 6^e4 du collège Julie-Victoire Daubié de St-Philbert-de-Grand-Lieu, a reçu le prix spécial « collège ». Les élèves ont été récompensés par un atelier pratique de photographie en partenariat avec la Maison du Lac de Grand-Lieu, à Bouaye.



© Paysages perçus / CAUE 44



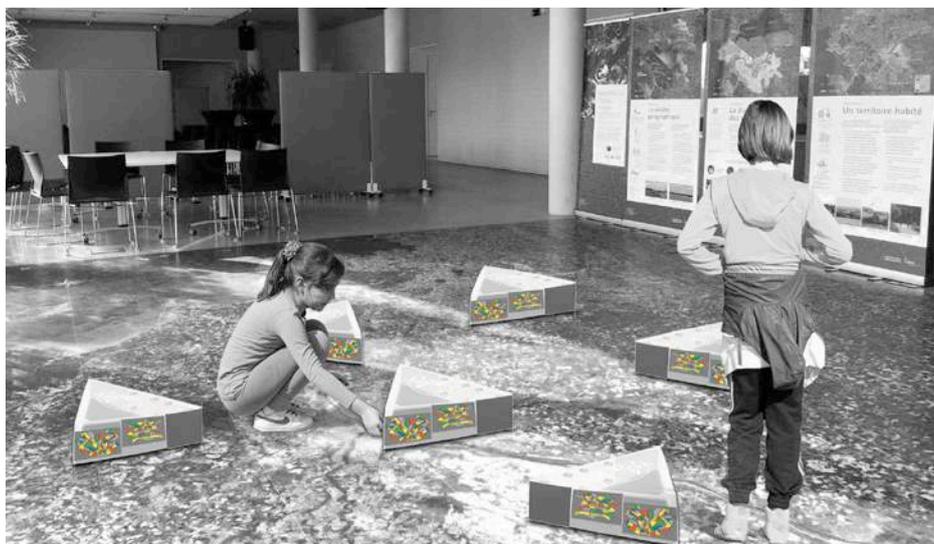
© Paysages perçus / CAUE 44

« Prix collège » Une action pédagogique « Paysages perçus » à la Maison du Lac de Grand-Lieu

Le 6 mai 2019, la classe de 6^e lauréate du concours et leurs enseignants ont été accueillis par Olivier Morin, responsable pédagogique à la Maison du Lac de Grand-Lieu, Jérôme Blin et Gaëtan Chevrier, deux photographes professionnels invités par le CAUE à venir encadrer l'atelier. Olivier Morin, animateur de la journée aux côtés des photographes, a renseigné et sensibilisé les élèves sur les valeurs écologiques et paysagères du site situé en rive nord du Lac de Grand-Lieu. L'atelier s'est déroulé en trois temps forts au cœur de ce site exceptionnel.

Le matin, Jérôme Blin et Gaëtan Chevrier ont présenté leur travail et éveillé les élèves sur la photographie comme support de représentation et d'analyse de l'évolution des paysages par l'action ou non de l'Homme. Ensuite, les élèves ont suivi Olivier Morin sur le sentier de découverte, avec des étapes d'observation, d'immersion dans le paysage, et de prises de photographies par petits groupes en suivant les consignes précises énoncées par les deux photographes.

L'après-midi, à partir de leurs clichés préalablement imprimés et classés, les élèves (par demi-classe) étaient invités à réaliser une mosaïque d'images, recomposant ainsi de manière sensible les paysages observés le matin sur le terrain. En parallèle, l'autre demi-classe visitait l'exposition permanente de la Maison du Lac.



© Vous êtes L.A. / CAUE 44 / École de Design de Nantes Atlantique



© Vous êtes L.A. / CAUE 44 / École de Design de Nantes Atlantique

Projet de : A. Benmaajouz, F. Lahaye, A. Le Labousse, P. Le Scoul, A. Peron et W. Tang.



© Vous êtes L.A. / CAUE 44 / École de Design de Nantes Atlantique



1 . Le totem



2 . La roulette et son écran holographique



3 . Le « cube magique »

© Vous êtes L.A. / CAUE 44 / École de Design de Nantes Atlantique

- 1 . Le totem : pour classer les photographies et cartographies de paysage.
- 2 . La roulette et son écran holographique : pour mesurer les distances et se repérer sur la carte.
- 3 . Le « cube magique » : pour comparer des photographies de paysage à différentes époques.

Extraits des travaux
de recherche des étudiants
en Master 1 de l'École de
Design Nantes Atlantique

Étudiants :
Adnane Benmaajouz,
Félix Lahaye,
Ambre Le Labousse,
Pierre Le Scoul,
Amélie Peron,
Weina Tang

Vous êtes L.A. ! Une action pédagogique « Paysages perçus »

La mosaïque d'images satellites du département, installée depuis 2018 dans le hall de Loire-Atlantique développement grâce à un partenariat avec **AIRBUS** est un intéressant support de sensibilisation. Sur la base de cette image inédite, dès le début de l'année scolaire 2019-2020, le CAUE 44 propose aux élèves de cycle 3 (CM1, CM2, 6^e) un atelier de découverte et de lecture éclairée des paysages de la Loire-Atlantique.

Pour préparer l'accueil de ce jeune public, des supports pédagogiques ont été développés. Afin d'amorcer la recherche et l'élaboration de ces outils pédagogiques, le CAUE 44 a organisé, en partenariat avec l'École de Design Nantes Atlantique, un « workshop », qui s'est déroulé du 4 au 8 mars 2019, réunissant des étudiants en Master 1 et des chargés du mission du CAUE responsables de l'action. Les étudiants ont imaginé des outils ludiques de mesure et de repérage dans l'espace, des objets pour aider à représenter le territoire, à classer les familles de paysage, des moyens pour comparer les changements d'un paysage au fil du temps. Le travail de recherche et les prototypes ont alors été présentés et remis au CAUE en fin de séminaire.

OULIPO#2019

Workshop avec l'ENSA Nantes

DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT RÉALISÉ AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SUD-RETZ-ATLANTIQUE SUR LE DEVENIR DE L'ANCIENNE DISTILLERIE SEGUIN, LE CAUE A PROPOSÉ D'ASSOCIER L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANTES À RÉFLÉCHIR SUR DES SUJETS CONCRETS ET REPRÉSENTATIFS DES ENJEUX D'ÉVOLUTION DES TERRITOIRES.



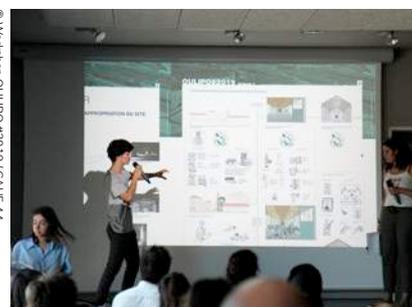
#JOUR 5 « Débat-ouvert » les étudiants présentent aux élus et techniciens les fruits de leur travail



#JOUR 1 « Visite de site » et accueil des étudiants par C. Naud, président de la CC-SRA



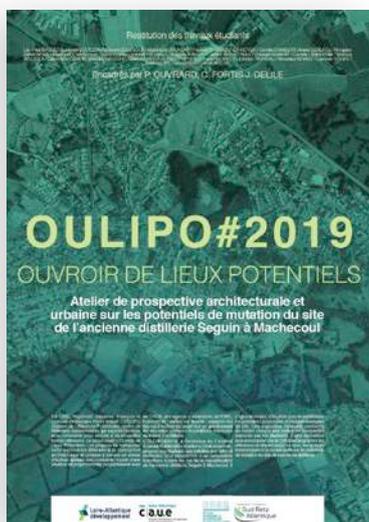
#JOUR 2 « Jour d'atelier » à l'ENSA Nantes



#JOUR 5 « Communication » présentation des travaux des étudiants au CAUE



En 1960, R. Queneau, F. Le Lionnais et G. Perec initient l'OULIPO (Ouvroir de Littérature POTentielle), atelier de littérature expérimentale qui explore l'écriture avec contrainte pour aboutir à de nouvelles formes littéraires. Le **workshop «Ouvroir de Lieux POTentiels»** se propose de transposer cette exploration littéraire à la conception architecturale et urbaine à travers un atelier d'écriture spatiale avec contrainte. **En lien avec un accompagnement du CAUE sur la requalification de l'ancienne distillerie Seguin à Machecoul**, l'objectif est double : **explorer les formes d'écriture du projet tout en questionnant les nouvelles pratiques et conditions du métier d'architecte.**



L'**OULIPO#2019**, à l'invitation du CAUE 44, propose aux étudiants de s'initier pendant une semaine aux outils et méthodes de la prospective et de l'urbanisme transitoire. Il s'agira de révéler, d'énoncer, puis de représenter les potentiels projectuels et programmatiques du site. Une **exposition itinérante** a ensuite permis de rendre compte des scénarios prospectifs élaborés par les étudiants pour initier les réflexions et débats avec les élus, les acteurs économiques et la société civile sur les potentiels de mutation du site de l'ancienne distillerie.

CALENDRIER 2019

Mise en place de la démarche

Validation de la convention entre la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique et le CAUE 44

Workshop des étudiants

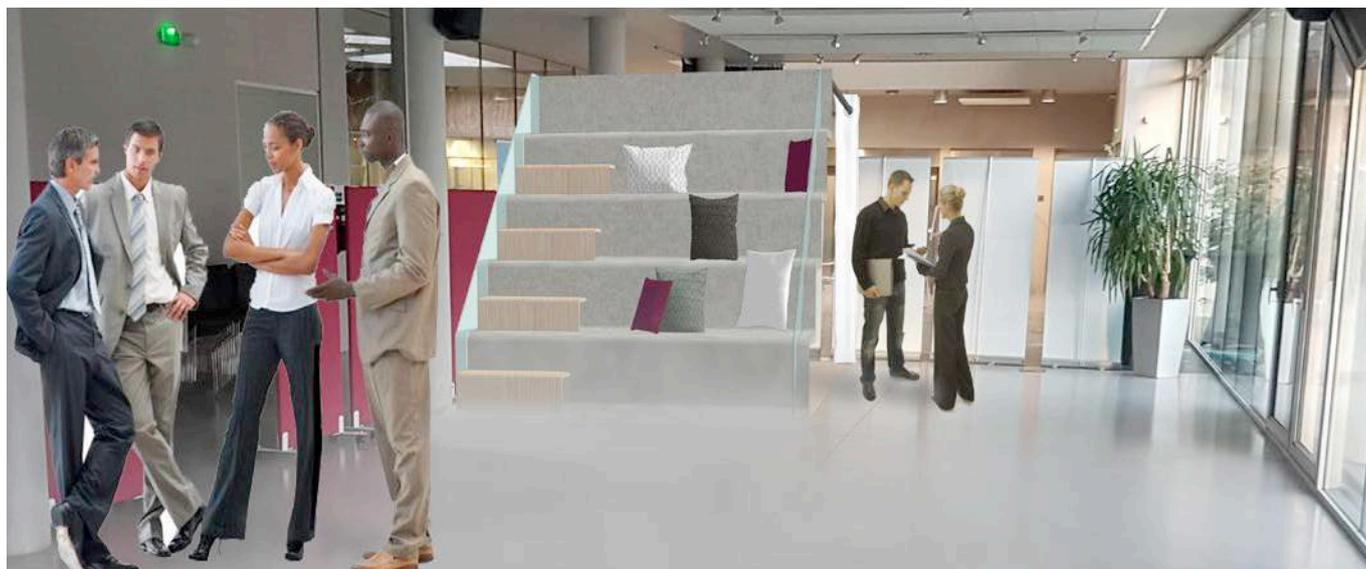
du 9 au 13 septembre 2019, sur les sites de la Distillerie Seguin, les locaux de LAD, l'École d'Architecture de Nantes

Exposition des travaux étudiants

du 13 au 25 septembre au sein des locaux de LAD **et du 4 octobre au 25 Novembre** sur le site de la distillerie Seguin.

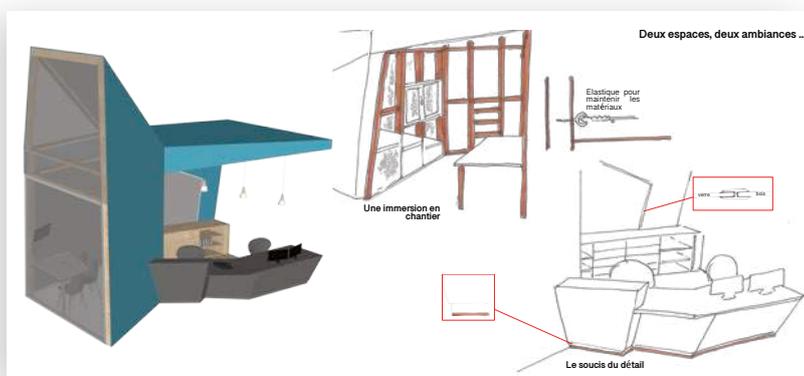
Soirée-débat

le 5 Novembre 2019, en réunion publique auprès de la population locale, avec la participation des étudiants de l'École d'Architecture de Nantes.



© Workshop BURROMOBIL / CAUE 44

Prendre de la hauteur Étudiants Livet Simulation d'une vue intérieure d'un « gradin habité »



© Workshop BURROMOBIL / CAUE 44

1+1=1 Étudiants Livet Esquisse d'une capsule rassemblant un bureau et l'accueil



© Workshop BURROMOBIL / CAUE 44

Un jeu d'ombre et de lumière Étudiants Livet
Croquis de recherche de concept plastique



© Workshop BURROMOBIL / CAUE 44

Petit coin intime Étudiants Livet Vue intérieure

BUROMOBIL Workshop avec le lycée Livet

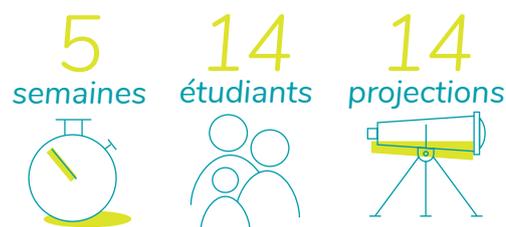
DANS LE CADRE D'UN ATELIER DE FORMATION DE LA SECTION DESIGN INTERIEUR DE LIVET, LE CAUE A PROPOSÉ AUX ÉTUDIANTS DE PENSER LA TRANSFORMATION DES ESPACES COMMUNS DU BÂTIMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT, CONÇU PAR FORMA 6, EN INTERROGEANT LES NOUVELLES MANIÈRES DE TRAVAILLER ET DE RECEVOIR DU PUBLIC.

Étudiants Livet : Léo-Paul Baudet, Ludivine Bouillon, Wissam Boussouf, Marie-Line Bruneau, Camille Danibert, Pauline Charpentier-Noyer, Marie Deblaise, Morgane Demonteil, Marine Duchein, Loïc Durassier, Clothilde Feugeas, Roxane Fleury, Camille Guilloteau, Corentin Hubert, Camille Lemaistre, Mélissa Mazzola, Carole Merceron, Mathilde Nivoche, Marie Pavageau, Fabio Previtau, Yuna Philippot

Dans le cadre des partenariats naissants avec certains établissements de l'enseignement supérieur du département, les BTS de design d'espace de Livet ont répondu à l'invitation du CAUE pour réfléchir sur les potentiels de mutation du hall du bâtiment Françoise-Hélène Jourda, siège de Loire-Atlantique développement et du CAUE.

Après avoir pris le temps de comprendre les enjeux de fonctionnement et d'évolution des pratiques des occupants, les étudiants ont saisi ces problématiques pour imaginer, concevoir un dispositif spatial permettant de développer ponctuellement ou de manière pérenne un espace de travail en petit comité, mobile ou non, optimisant les temps de conseil aux particuliers du CAUE mais aussi partagé aux autres structures de LAD. Pendant 1 mois, en lien direct avec un architecte conseil du CAUE, les 14 étudiants ont développé des concepts très différents puis les ont présentés aux usagers et responsables de la vie du bâtiment.

Ce travail a ensuite fait l'objet d'une exposition in situ, et a nourri le groupe de travail interne de Loire-Atlantique développement travaillant sur l'aménagement des locaux et espaces de travail.





© Les RDV du CAUE 44

RDV #11 Petites histoires de maisons : matériaux biosourcés & architecture le mardi 10 septembre 2019 à 18h30

Les « rendez-vous » du CAUE

Conférences

DANS LE CADRE DE SES MISSIONS DE SENSIBILISATION AUPRÈS DU GRAND PUBLIC, LE CAUE A MIS EN PLACE : « LES RENDEZ-VOUS DU CAUE ». TOUS LES DEUX MOIS, UNE THÉMATIQUE EN LIEN AVEC L'HABITAT OU LE PAYSAGE EST PROPOSÉE AU GRAND PUBLIC. CHAQUE RDV EST L'OCCASION DE COMPRENDRE, D'EXPOSER, DE RÉFLÉCHIR ET DE DÉBATTRE SUR LE CADRE DE VIE.



© Les RDV du CAUE 44

Lancées en octobre 2017, en complément des permanences-conseils auprès des particuliers, ces soirées thématiques se déroulent tous les deux mois dans le hall du bâtiment de Loire-Atlantique développement.

Assurés par des architectes et des paysagistes du CAUE ou de l'extérieur, spécialistes du sujet abordé, ces temps d'échanges et de partages sur l'habitat ou le paysage sont l'occasion de renforcer le conseil aux particuliers, mais aussi d'ouvrir plus largement sur les modes d'habiter sur le département. Les Rendez-vous du CAUE ont vocation à parler du processus de conception, de l'histoire et de l'explication du projet d'architecture ou de paysage.

Après avoir conclu un cycle orienté vers la maison individuelle, parlant tout autant de surélévation que de densification en fond de parcelle ou d'aménagement de jardin privatif, l'année 2019 a été l'occasion d'ouvrir un cycle autour du thème « Habiter autrement », celui-ci se prolongera l'année 2020.

Les RDV sont filmés, ils sont consultables en ligne sur :
www.caue44.com ou sur la chaîne YouTube du CAUE 44

PROGRAMMATION 2019

5
RDV
grand public
en 2019
Soit
377
participants



© Les RDV du CAUE 44

RDV#8 MARDI 5 FÉVRIER 2019
MAISON ANCIENNES
RESTRUCTURER, SURÉLEVER, AGRANDIR
Par les agences d'architecture **Tact, Magnum et Yann Peron**

Un projet de restructuration, de surélévation ou d'extension d'une maison existante doit être l'occasion d'inventer de nouveaux espaces, de nouveaux usages et une nouvelle image architecturale, tout en mettant en valeur les qualités premières de la construction ancienne. Les agences d'architecture TACT, MAGNUM et YANN PERON présenteront différentes interventions de qualité réalisées sur des constructions existantes, où l'architecture contemporaine et le patrimoine entrent en dialogue.



RDV#9 MARDI 2 AVRIL 2019
PAYSAGISTE CONCEPTEUR, UN METIER REINVENTE
Par **Céline Levard, présidente FFP Grand Ouest, Gaëlle Pinier, agence MAP paysagistes, Frédéric Fouan, SCE Atelier UP + paysagistes.**

Le paysagiste concepteur « met en espace » le cadre de vie. Fort d'une approche pluridisciplinaire qui s'appuie sur la biologie, la géographie, les sciences humaines, les arts et l'ingénierie, son rôle consiste à analyser, révéler les forces d'un site amené à changer. Le paysagiste concepteur est devenu médiateur. Il a dû s'adapter pour répondre aux enjeux sociétaux et notamment ceux liés à la relation au vivant.



RDV#10 MARDI 4 JUIN 2019
BIOSOURÇONS NOS MAISONS !
MATERIAUX BIOSOURCÉS & ARCHITECTURE
Par **Steffie Kerzulec, conseillère Alisée, Gaëtan Périssé, responsable BIOFIB, Mikael Gobin, architecte du CAUE 44**

Dans la construction neuve comme dans la rénovation, le choix des matériaux biosourcés s'impose comme une évidence face à l'urgence écologique. Matériaux ancestraux, ils réapparaissent dans les modes constructifs actuels, impliquant des architectures et des mises en œuvre réinventées. Steffie Kerzulec (EIE), Gaëtan Périssé (Biofib) et Mikaël Gobin (CAUE 44) vous présenteront ici les avantages de ces matériaux de construction, d'isolation et de revêtement, et les architectures qui en découlent.



RDV#11 MARDI 10 SEPTEMBRE 2019
PETITES HISTOIRES DE MAISONS :
MATERIAUX BIOSOURCÉS & ARCHITECTURE
Par **Loïc Daubas, Golvenn Le Pottier, Romain de la Bouvrie, architectes**

Chacune des 3 agences présentera une réalisation de maison individuelle. Elles expliqueront les raisons pour lesquelles elles ont eu recours à l'utilisation de matériaux biosourcés dans leur projet, mais aussi, l'architecture qui en découle ; le confort d'usage, les formes, les esthétiques singulières... En partageant leurs démarches et les choix effectués en accord avec leur maître d'ouvrage, elles raconteront tout simplement l'histoire, de la conception d'un projet de maison, basé sur une démarche éco-responsable.



RDV#12 MARDI 5 NOVEMBRE 2019
PETITES HISTOIRES DE JARDINS :
UN PAYSAGISTE POUR MON JARDIN
en partenariat avec la **Fédération Française du Paysage Grand Ouest**

Trois paysagistes concepteurs présenteront quatre réalisations. Qu'il s'agisse d'un patio urbain, d'un jardin boisé ou encore d'un projet de terrasse ou de piscine : quelle est la démarche du concepteur ? Comment parvient-il à révéler des espaces extérieurs en cohérence avec le paysage et en travaillant avec le vivant ? De la première visite à la livraison, quelle démarche lui permet de proposer un projet et d'accompagner sa réalisation ?

Catalogue des expositions

À CE JOUR, SIX EXPOSITIONS SONT MISES GRATUITEMENT
À DISPOSITION DES COLLECTIVITÉS, DES COLLÈGES ET
DES PARTENAIRES QUI SOUHAITENT METTRE EN AVANT
ET EN DÉBAT LA QUESTION DE LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE.

La liste des expositions itinérantes du CAUE sont visibles sur le site internet www.caue44.com, rubrique **Les expositions**.
En complément de **Paysages perçus : Les paysages de Loire-Atlantique** et d'**Aperçus 2019** présentées dans ce rapport
d'activités, l'exposition **Aperçus 2017** a été accueillie à la Médiathèque de La Montagne du 11 octobre au 5 novembre 2019.



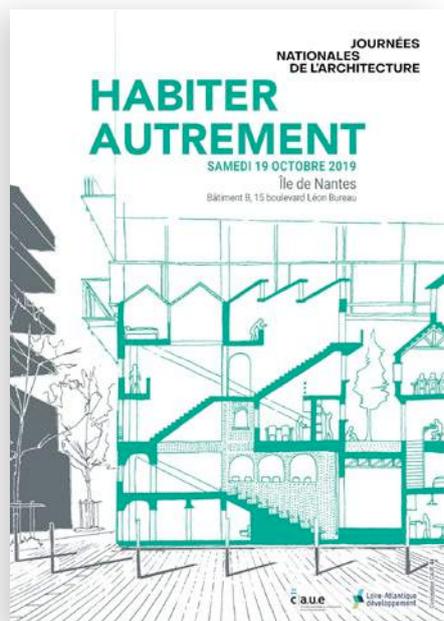
Catalogue des expositions du CAUE de Loire-Atlantique qui regroupe toutes les expositions disponibles et empruntables au CAUE et leur récapitulatif technique.

Journées européennes du Patrimoine 2019 au Chronographe à Rezé

LORS DES JOURNÉES DU PATRIMOINE,
LA SOCIÉTÉ DES HISTORIENS DU PAYS DE RETZ
ORGANISE CHAQUE ANNÉE UNE SOIRÉE PUBLIQUE
« KALÉIDOSCOPE DU PATRIMOINE ».

Celle du **19 septembre 2019** avait pour thème la **Maison Radieuse de Le Corbusier et Wogensky**, et s'est déroulée dans les locaux du centre d'interprétation archéologique métropolitain **Le Chronographe** à Rezé. Le principe est de faire intervenir des compétences variées sur la lecture d'un édifice patrimonial. Christophe Boucher, chargé de mission au CAUE, a ainsi mêlé le regard du CAUE à ceux d'une sociologue, de la ville de Rezé, de la directrice de l'école maternelle de la Maison Radieuse, de conservateurs du Musée d'Arts de Nantes ou d'une habitante de la première heure de l'ensemble de logements sociaux.





© Présentation JNA 2019 / CAUE 44

Les Journées Nationales de l'Architecture 2019 (JNA)

LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE, ORGANISÉES CHAQUE ANNÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE, ONT EU LIEU DU 18 AU 20 OCTOBRE 2019. À L'OCCASION DE CETTE ACTION DE SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC À L'ARCHITECTURE, LE CAUE ET UN ENSEMBLE DE SES PARTENAIRES ONT PROPOSÉ PLUSIEURS ANIMATIONS GRATUITES AU SIÈGE D'ATLANBOIS LE SAMEDI 19 OCTOBRE, AUTOUR DU THÈME « HABITER AUTREMENT ».

PARTENAIRES

ATLANBOIS
ADIL 44
ESPACE
INFO ÉNERGIE
LA MAISON
DE L'HABITANT
BÂTIR AVEC
L'ARCHITECTE
MAISON RÉGIONALE
DE L'ARCHITECTURE
CONSEIL RÉGIONAL
DE L'ORDRE
DES ARCHITECTES
PAYS DE LA LOIRE
ENSA NANTES
PLAN 5
RJT GRANDLIEU
MACHECOUL
LOGNE
SOLIHA

PROGRAMMATION 2019

Expositions

- Prix Aperçus 2017
- Prix Régional de la Construction bois 2019

Projection en libre accès

- Les RDV du CAUE de Loire-Atlantique

Conférences

- Les matériaux bio-sourcés
- L'habitat léger et mobile, alternative(s)

Forum conseil-information

- Construire, rénover : les clefs pour réussir

Visites

- Le Bâtiment B, B comme Bois !
- Les 5 chantiers ouverts dans le cadre des « carnets de chantiers »

Évènement

- Cube ta ville



© Présentation JNA 2019 / CAUE 44

Visite du bâtiment B, siège d'Atlanbois



© Cube ta ville | Bâtir avec l'architecte / JNA 2019 / CAUE 44

Atelier jeune public, « cube ta ville ! »



LE FORUM CONSEIL-INFORMATION

« Construire, rénover : les clefs pour réussir »

Pour la seconde année consécutive, le CAUE 44 a convié l'Espace Info Énergie (EIE) et l'ADIL 44, à venir animer le samedi après-midi, un forum conseil-information autour de la construction et de la rénovation d'un logement.

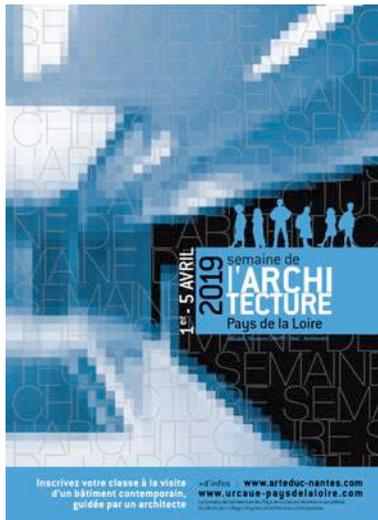
De nombreux particuliers ont ainsi pu bénéficier gratuitement des conseils complémentaires de ces trois associations :

- **Construire, réhabiliter, agrandir, réaménager** : les conseils d'un architecte du CAUE.
- **Réaliser des travaux dans son logement, construire** : les bonnes pratiques de l'EIE.
- **Gérer son budget et les aspects juridiques de l'accession à la propriété** avec l'ADIL.



© Présentation JNA 2019 / CAUE 44

Forum conseil-information



© La semaine de l'architecture 2019 / CAUE 44



© La semaine de l'architecture 2019 / CAUE 44

Les actions en milieu scolaire La Semaine de l'architecture 2019 23^e édition

CETTE ANNÉE, DU 1^{ER} AU 5 AVRIL 2019, LES COLLÉGIENS ET LYCÉENS ONT ÉTÉ INVITÉS PAR LE CAUE À VENIR PARCOURIR UN BÂTIMENT REMARQUABLE DU DÉPARTEMENT PARMIS UNE SÉLECTION DE 6 RÉALISATIONS RÉCENTES, DONT 4 LAURÉATES DU PRIX APERÇUS 2017.

CES VISITES ONT ÉTÉ L'OCCASION POUR LES ÉLÈVES DE DÉCOUVRIR LE PROCESSUS DE PROJET À TRAVERS LES REGARDS CROISÉS DES CONCEPTEURS, DES COMMANDITAIRES ET DES USAGERS.

Depuis plus de 20 ans, l'Union Régionale des CAUE soutient cette action de sensibilisation qui propose chaque année aux enseignants des établissements d'enseignement secondaire, d'inscrire gratuitement leurs classes à la visite d'un bâtiment public ou d'un aménagement contemporain. À travers les commentaires de l'architecte, il s'agit pour les élèves de procéder à la lecture puis l'analyse d'un projet familial et de prendre conscience que l'architecture contribue pleinement à la qualité du cadre de vie collectif. C'est un moment privilégié pour engager un dialogue avec les concepteurs et découvrir le métier d'architecte.

6
opérations
proposées à la visite
+ de
80
élèves
de collèges et lycées

Objectifs des visites :

- Donner la possibilité aux élèves de découvrir des bâtiments ou des aménagements contemporains inscrits dans leur environnement proche,
- Affiner le regard par l'analyse sensible et s'imprégner des notions fondamentales de l'architecture,
- Valoriser une approche citoyenne de la fabrication de l'espace collectif,
- Comprendre le processus de projet.

Pilotage et partenariat :

- Cette manifestation se déroule à l'initiative de l'union régionale des CAUE des Pays de la Loire.
- Les visites sont organisées par le CAUE 44, en partenariat avec l'Atelier Canopé (CRDP des Pays de la Loire) et l'Éducation Nationale,
- Cette action se déroule avec l'accord et en présence des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre et des usagers (dans la mesure de leurs disponibilités).

Intervenants lors de la visite :

- Le maître d'œuvre et/ou maître d'ouvrage de l'opération,
- Les usagers de l'équipement,
- Un/une architecte du CAUE 44.

Documents produits par le CAUE :

- Une fiche pédagogique présentant l'action Aperçus 2017 à destination des enseignants,
- Une fiche descriptive du bâtiment visité par élève,
- La publication du Prix Aperçus 2017 remis à l'enseignant et à la classe. Elle rassemble une trentaine de projets d'architecture ou d'aménagement en Loire-Atlantique,
- L'exposition du prix Aperçus, disponible à la réservation pour être exposée dans les collèges et lycées du département.



© LOOM Architecture

1



© Audrey-CERDANI

2



© Patrick MARRA

3



© Jean-François Molère

4



© François Dantart

5



© La semaine de l'architecture 2019 - Paradise Galerie d'art / CAUE 44

6

Visite de la galerie d'art « Paradise » par une classe de 5^e

6 BÂTIMENTS PROPOSÉS :

- **1. Clinique vétérinaire,**
Châteaubriant
Atelier Loom, Nort-sur-Erdre.
- **2. Le Pont Supérieur**
Pôle d'enseignement
du spectacle vivant
Nantes
Atelier RAUM, architectes, Nantes,
et L'ESCAUT, architectes, Bruxelles,
Belgique.
- **3. Médiathèque Joseph Rousse**
La Plaine sur Mer
BAU Architecture, Nantes,
BIGRE! Architecture, Nantes.
- **4. Pôle Enfance**
Bouvron
L'Atelier Belenfant & Daubas,
Nozay.
- **5. Le Chronographe**
Rezé
Agence Berranger & Vincent,
Nantes.
- **6. Paradise - Galerie d'Art**
Nantes
Agence Barré-Lambot, Nantes



Les actions en milieu scolaire

Les Rencontres d'Architectures 2019

22^e édition

LE CAUE 44 PROPOSE CHAQUE ANNÉE AUX CLASSES DE CYCLE 3 (CM1, CM2 & 6^E), DE PARTICIPER À CE MODULE DE SENSIBILISATION, COMPOSÉ D'UNE VISITE D'UN ÉQUIPEMENT PUBLIC ET DE TROIS ATELIERS PRATIQUES. CETTE DÉMARCHE A POUR OBJECTIF DE FAMILIARISER LES ENFANTS AVEC LES NOTIONS FONDAMENTALES DE L'ARCHITECTURE, DE L'URBANISME ET DES PAYSAGES PUIS DE LES INITIER À UNE DÉMARCHE DE CONCEPTION COLLABORATIVE.

7
classes
participantes

193
élèves
du CE2 au CM2

2
écoles
de la circonscription
de Bouguenais

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir, comprendre et s'approprier les notions de base en architecture, en urbanisme et paysage.
- Comprendre le processus de projet et découvrir les métiers qui y sont associés, de la commande à la réalisation.
- Réaliser une analyse sensible de l'architecture, de ses abords et des paysages environnants.
- Participer à la réflexion puis à la formalisation d'un nouvel espace collectif en utilisant différents modes d'expression.

Pilotage et partenariat :

- Les rencontres sont mises en place par le CAUE 44 et l'Inspection Académique.
- Cette action se déroule avec l'accord de la collectivité, du maître d'ouvrage, et des usagers du complexe sportif et culturel du Bellestre de Bouaye.

Intervenants :

- Une équipe de 4 intervenants du CAUE
- Un coordonnateur, inspecteur ou conseiller pédagogique de la circonscription de Bouguenais

Cette année, 193 enfants de la circonscription de Bouguenais ont participé à la dernière session des Rencontres axée sur la visite du complexe sportif du Bellestre de Bouaye (le bâtiment étudié est renouvelé tous les deux ans).

Pour les 7 classes inscrites, cette visite a été suivie de trois ateliers (de début mai à début juin), portant réflexion sur l'aménagement des espaces extérieurs et annexes des écoles inscrites (cour, préau, etc).

Durant cette action, plusieurs outils de sensibilisation ont été mis à la disposition des classes. Parmi eux, le livret pédagogique individuel fourni lors de la visite, a permis aux élèves d'étudier le bâtiment de manière sensible et technique. Il est accompagné de la « boîte à cube » qui aide à analyser et qualifier les espaces traversés en déclinant 6 thématiques incontournables de l'architecture : la couleur, la forme, l'espace, la matière, les matériaux et enfin la lumière.

Au fil des Rencontres, les enfants s'approprient, dans un premier temps, les différents outils mis à leur disposition pour lire et analyser une architecture. Dans un second temps, ils se questionnent sur une problématique concrète. Ils formalisent leurs réflexions par le dessin puis transposent leurs idées en maquette.

 **QUELQUES RETOURS
Focus D'EXPÉRIENCES...**

« Le travail sur l'aménagement de la cour permettait aux élèves de réfléchir aux objectifs de l'École. Une école doit-elle être fermée ou ouverte sur le monde extérieur ? L'aspect ludique est-il important à l'école ? La nature est-elle indispensable pour mieux apprendre ? A mon sens, ce projet leur a permis de comprendre que l'architecture se préoccupe de tous les aspects de la vie, de l'importance qu'on leur attribue et pas seulement de la nécessité d'avoir un bâtiment pour s'abriter... »
Christelle COQUILLOT, Enseignante à l'école Maryse Bastié (Bouaye, 2019)

« En accord avec les ressentis des élèves, les maquettes créées sont superbes et très imaginatives, résultat d'un travail élaboré et intelligemment guidé. Un projet riche et à conseiller à toutes les classes qui en auront la possibilité à l'avenir. »
Sylvie MARIONNEAU, enseignante à l'école Victor Hugo (Bouaye, 2019)



© Les Rencontres d'Architectures 2019 / CAUE 44



© Les Rencontres d'Architectures 2019 / CAUE 44



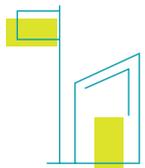
© Les Rencontres d'Architectures 2019 / CAUE 44



© Les Rencontres d'Architectures 2019 / CAUE 44

4 TEMPS - FORTS :

- **Fin mars : Visite du complexe sportif de Bellestre, Bouaye**
Visite de 2 heures animée par le CAUE.
Une visite pour se familiariser et comprendre l'architecture.
- **Début mai : Quelles sont les particularités de mon école ?**
Atelier de 2 heures encadré par l'enseignant, en classe entière.
Une visite de l'école et une analyse critique de l'espace de la cour et de ses annexes par les élèves : « je n'aime pas les matières rugueuses qui ne sont pas agréables au toucher » / « j'aime le bois c'est un matériau chaleureux »...
- **Fin mai : Comment améliorer la cour et le préau de l'école ?**
Atelier de 2 heures animé par le CAUE, en groupes dans les écoles.
Un travail sur plan visant à réinventer les usages de la cour et du préau, pour répondre aux enjeux mis en lumière par le travail de l'atelier précédent.
- **Début juin : Comment construire la nouvelle cour et le nouveau préau avec mon groupe ?**
Atelier de 2 heures animé par le CAUE dans les écoles.
Un travail en maquette permettant de mettre en volume les idées dessinées en plan.



3

salons
en 2019

45

conseils
délivrés



© CAUE 44

Salons & forums

Depuis plusieurs années, le CAUE 44 est présent sur de nombreux salons et forums.

En 2019, le CAUE 44 a été présent sur 3 salons ou forums au cours desquels 45 conseils ont été délivrés.

PARTICIPATIONS À 3 ÉVÉNEMENTS :

- 1. **Forum Construire, acheter, rénover : les clefs pour réussir**
Le 17 juin 2019
à la **Maison de l'Habitant**, à Nantes, en partenariat avec ALISÉE, ADIL 44 et SOLIHA.
- 2. **Salon des solutions**
Le 29 juin 2019
à la **base sous-marine de Saint-Nazaire**
- 3. **Salon Habitat Déco**
Du 9 au 11 novembre 2019
au **parc des Expositions**, à Nantes, stand commun avec ALISÉE et SOLIHA.

56
•
57



© Salon Habitat Déco



3

© Salon des solutions



© Forum Construire acheter rénover : les clefs pour réussir / Maison de l'habitant

2

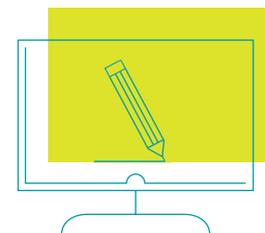
1

Information communication

EN COMPLÉMENT DU SITE INTERNET ET
DE LA NEWSLETTER MENSUELLE,
LE CAUE A POURSUIVI LE DÉVELOPPEMENT DE
SA COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX,
SUR SA PAGE FACEBOOK, SON COMPTE INSTAGRAM
ET SA CHAÎNE YOUTUBE.



240 000 PERSONNES ATTEINTES PAR NOS PUBLICATIONS



Sites internet

www.caue44.com
21 200 visites du site
40 446 pages vues

www.apercus44.fr
16 455 visites du site
83 050 pages vues



Facebook

@caue44

191 PUBLICATIONS EN 2019
4 PUBLICATIONS / SEMAINE

1512 abonnés
1412 likes



Instagram

@caue44

151 PUBLICATIONS EN 2019
3 PUBLICATIONS / SEMAINE

1100 ABONNÉS
4 695 likes
+100% en 2019



Youtube

CAUE 44

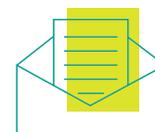


4357 vues

Newsletter

40 ans
c.a.u.e 44

11 Newsletters en 2019



2 655 Abonnés

Avec pour objectif de promouvoir la qualité du cadre de vie et de communiquer sur les actualités du CAUE, une newsletter est publiée chaque mois depuis juin 2017. Chaque lettre permet d'informer sur les actions et les formations à venir en lien avec l'aménagement, l'architecture et le paysage, tout en relayant les événements organisés par d'autres structures et partenaires. Les abonnés sont essentiellement des élus, des professionnels et des particuliers.

En 2019, les 40 ans du CAUE ont été mis à l'honneur avec la création de rubriques spécifiques telles que 40 ans en chiffres et 40 ans 40 maisons.

Pour vous abonner : www.caue44.com

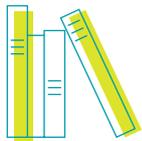




© CAUE 44

Le centre de ressources

Espace de mémoire et de partage des connaissances



+ DE
5000
ouvrages

+ DE
1000
études

+ DE
15000
photographies

+ DE
25
abonnements

Doté d'une bibliothèque de 70 m² et d'une plateforme numérique en ligne CAUE DocOuest présentant plus de 40 000 références, le centre de ressources occupe un rôle à la fois central et transversal :

- En tant que **lieu de capitalisation et de partage de la connaissance dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.**
- En tant que « **boîte à outils** » proposant des services à destination des différents publics (collectivités, particuliers, partenaires) : accompagnement à la recherche, portail documentaire, sites internet, etc.
- En tant que **soutien** aux équipes du CAUE et de Loire-Atlantique développement dont les besoins en termes de recherche sont croissants.
- En tant que **lien** par le développement de moyens mutualisés et de pratiques collaboratives inter-CAUE.

2017-2021 Le centre de ressources demain...

L'organisation et le projet stratégique LAD 2.021 renforce le rôle du centre de ressources du CAUE en le positionnant parmi les métiers d'expertises de l'agence. Il est une valeur ajoutée et une source d'innovation à conforter et développer.

Le centre de ressources joue un rôle transversal de lieu de mémoire et de partage des connaissances à la disposition de tous et de toutes les structures.



RENSEIGNEMENTS :
Emmanuelle BOMMÉ
au 02 40 20 20 44 ou par email à :
e.bomme.caue44@loireatlantique-developpement.fr



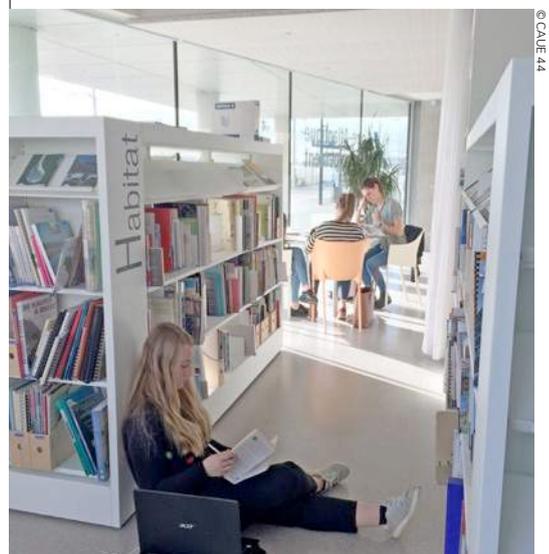
COLLECTIVITES, CONSULTEZ VOTRE ESPACE PERSONNALISÉ !

Nous proposons aux collectivités territoriales de Loire-Atlantique d'accéder aux informations concernant leur territoire via le portail documentaire CAUE DocOuest.

Via un mot de passe, chaque commune et intercommunalité dispose d'un espace personnalisé lui permettant :

- de consulter les études réalisées par le CAUE sur son territoire
- de prendre connaissance de la liste de toutes les études réalisées par le CAUE depuis 1979
- d'accéder à une sélection de documents la concernant (ouvrages, articles, rapports, photos, etc.)

<http://www.caue-docouest.com>



© CAUE 44

Des services et des outils collaboratifs accessibles à tous

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, LES NOUVELLES POSSIBILITÉS OFFERTES PAR LE NUMÉRIQUE ONT ORIENTÉ LE CENTRE DE RESSOURCES VERS LA GESTION DE CONTENUS EN LIGNE ET LE PARTAGE DE DONNÉES.



+ DE
40 000

Références
en ligne
sur le portail
DocOuest



+ DE
132 000

Visites
sur les outils
en ligne du CAUE
en 2019



+ DE
670 000

Pages vues
DocOuest : 21 398
Observatoire : 645 000
YouTube : 4357



CAUE-DOCOUEST :

UN PORTAIL DOCUMENTAIRE
INTERRÉGIONAL

Vous recherchez des informations sur l'architecture, l'urbanisme ou le paysage ? Vous souhaitez accéder au catalogue de notre bibliothèque ?

Venez consulter notre portail documentaire !

Un portail mutualisé avec les CAUE 14, 22, 49, 50, 72, 85

→ www.caue-docouest.com (rubrique CAUE 44)

+ DE
40000
références

5145
visites



L'Observatoire des CAUE

UN VIVIER DE RÉFÉRENCES
POUR VOS PROJETS !

Vous recherchez des exemples de réalisations : maisons, habitats collectifs, écoquartiers, écoles, bibliothèques, mairies, salles multifonctions, espaces publics, aménagements paysagers, ... ?

En 2019, nous vous offrons l'accès à plus de 550 réalisations en Loire-Atlantique et plus de 4800 sur le territoire français.

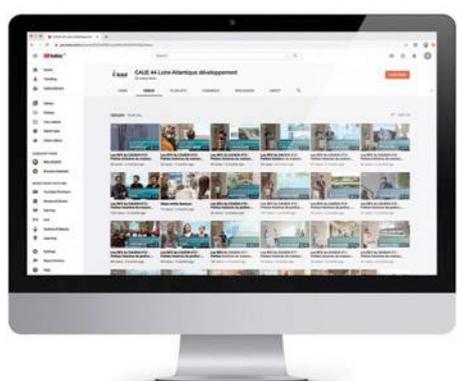
Venez découvrir la production architecturale, urbaine et paysagère départementale ou nationale avec L'Observatoire des CAUE.

→ www.caue-observatoire.fr

4800
références

DONT
550
en Loire-Atlantique

127630
visites



La chaîne YouTube du CAUE

LES VIDÉOS DU CAUE 44

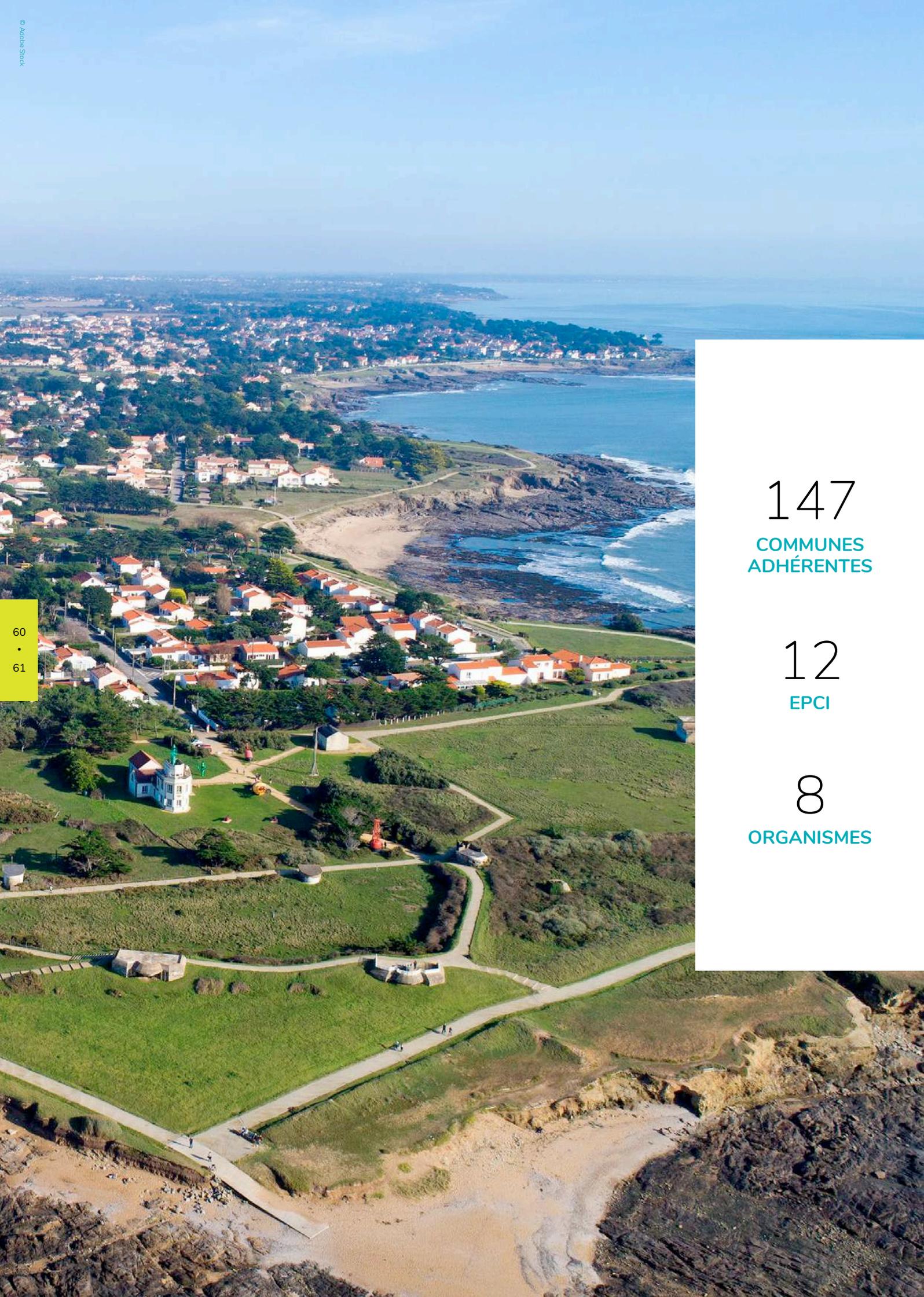
Vous souhaitez voir ou revoir les conférences des RDV du CAUE ?

Vous pouvez accéder à l'ensemble des vidéos sur la chaîne YouTube du CAUE.

→ www.youtube.com (CAUE44)

4357
vues

+ DE
447 h
de visionnage



60
•
61

147
COMMUNES
ADHÉRENTES

12
EPCI

8
ORGANISMES



LA VIE DU CAUE EN 2019

Le Conseil
d'Administration
Les adhérents
L'équipe du CAUE
Les stagiaires
L'équipe du GIE
de Loire-Atlantique
développement
L'URCAUE
des Pays de la Loire

Le conseil d'administration

Représentants des collectivités locales

- **Marcelle CHAPEAU**
Conseillère départementale de St-Sébastien-sur-Loire,
Maire de Haute-Goulaine
- **Karine FOUQUET** 2^e Vice-Présidente
Conseillère départementale de Machecoul
- **Bernard GAGNET** Président
Conseiller départemental de Saint-Herblain-2
- **Bernard LEBEAU**
Conseiller départemental de Pont-Château
- **Freddy HERVOCHON**
Conseiller départemental de Rezé-1
- **Serge MOUNIER** 1^{er} Vice-Président
Conseiller départemental de Carquefou
Maire de Thouaré-sur-Loire

Représentants de l'État

- **Dominique BERNARD**
Architecte des Bâtiments de France
- **Thierry LATAPIE-BAYROO**
Directeur Départemental des Territoires et de la Mer 44
représenté par **Christophe PERROQUIN**
- **Philippe CARRIÈRE**
Inspecteur d'Académie

Représentants des professions concernées

- **Philippe BARRÉ**
Représentant le Conseil Régional
de l'Ordre des Architectes
- **Jacques BUET** Secrétaire-adjoint
Représentant le Syndicat des Architectes 44
- **Amélie DECAUX**
Représentant l'Association des Urbanistes
du Grand Ouest
- **Régis RIBET**
Représentant l'Association des Architectes
du Patrimoine

Personnes qualifiées

- **Fabrice JULIA**
Ingénieur Bâtiment au Conseil départemental
- **Frédéric FOUAN**
Paysagiste concepteur

Membres élus par l'Assemblée générale

- **Bernard COUDRIAU**
Maire de Saint-Lumine-de-Coutais
- **Patrice CHEVALIER** Secrétaire
Maire de Riaillé
- **Nathalie TRICOT**
Directrice de l'A.D.I.L. 44
- **Christian DAUTEL**
Directeur de l'École Nationale Supérieure
d'Architecture de Nantes
- **Jean-Luc DURAND** Trésorier
Président de SOLIHA 44
- **Olivier ARRONDEL**
Représentant de la Chambre des Géomètres-Experts

Représentant du personnel

- **Pauline PAULEAU**
Chargée de mission paysagiste au CAUE 44

Observateur de l'UES Loire-Atlantique développement

- **Aurélien CHARLES**
Responsable d'opérations, LAD-SELA

Les adhérents au CAUE 44

Les communes

Abbaretz • Ancenis • Avessac • Basse-Goulaine • Batz-sur-Mer • La Baule • La Bernerie-en-Retz • Blain • La Boissière-du-Do-ré • Bouaye • Bouée • Boussay • Bouvron • Brains • Campbon • Carquefou • Casson • Le Cellier • La Chapelle-des-Marais • La Chapelle Launay • La Chapelle-sur-Erdre • Châteaubriant • La Chevallerais • La Chevrolière • Clisson • Conquereuil • Corcoué-sur-Logne • Cordemais • Corsept • Couëron • Couffé • Le Croisic • Derval • Donges • Dréfféac • Erbray • Le Gâvre • Geneston • Gétigné • Gorges • Grand-Auverné • Grandchamp-des-Fontaines • La Grigonnais • Guenrouët • Guérande • La Haye-Fouassière • Haute-Goulaine • Herbignac • Héric • Indre • Issé • Jans • Le Landreau • Lavau-sur-Loire • Ligné • La Limouzinière • Loireauxence • Le Loroux-Bottereau • Louisfert • Lusanger • Maisdon-sur-Sèvre • La Marne • Mauves-sur-Loire • La Meilleraye-de-Bretagne • Mésanger • Missillac • Moisdon-la-Rivière • Monnières • La Montagne • Montrelais • Mouais • Les Moutiers-en-Retz • Mouzillon • Nort-sur-Erdre • Notre-Dame-des-Landes • Nozay • Orvault • Oudon • Paimbœuf • Le Pallet • Pannecé • Paulx • Piriac-sur-Mer • La Plaine-sur-Mer • La Planche • Plessé • Pont-Château • Pornic • Pornichet • Pouillé-les-Coteaux • Le Pouliguen • Préfailles • Puceul • Quilly • La Regrippière • Riaillé • Rouans • Ruffigné • Saffré • St-Aignan-de-Grandlieu • St-André-des-Eaux • Ste-Anne-sur-Brivet • St-Aubin-des-Châteaux • St-Brévin-les-Pins • St-Colomban • St-Etienne-de-Montluc • St-Fiacre-sur-Maine • St-Hilaire-de-Chaléons • St-Hilaire-de-Clisson • St-Julien-de-Concelles • St-Julien-de-Vouvantes • St-Lumine-de-Clisson • St-Malo-de-Guersac • St-Mars-de-Coutais • St-Mars-du-Désert • St-Michel-Chef-Chef • St-Molf • St-Nazaire • St-Nicolas-de-Redon • Ste-Pazanne • St-Père-en-Retz • St-Philbert-de-Grandlieu • Ste-Reine-de-Bretagne • St-Viaud • St-Vincent-des-Landes • Sautron • Savenay • Sévérac • Soudan • Soulvache • Sucé-sur-Erdre • Le Temple-de-Bretagne • Thouaré-sur-Loire • Les Touches • Treffieux • Treillières • La Turballe • Vair-sur-Loire • Vallons-de-l'Erdre • Vay • Vertou • Vieillevigne • Vue

EN 2019

147
communes
adhérentes

SOIT

71 %

DES COMMUNES DE
LOIRE-ATLANTIQUE

EPCI

- Nantes Métropole
- CARENE
- CAP ATLANTIQUE
- Communauté de communes **Sud Retz Atlantique**
- Communauté de communes **Grand-Lieu**
- **Clisson Sèvre et Maine Agglo**
- **Pornic Agglo Pays-de-Retz**
- Communauté de communes **d'Erdre et Gesvres**
- Communauté de communes **Sèvre et Loire**
- Communauté de communes **Châteaubriant-Derval**
- Communauté de communes **du Pays d'Ancenis**
- Communauté de communes **Estuaire et Sillon**

Organismes

- A.D.I.L.
- Association des Urbanistes du Grand Ouest (AUGO)
- C.A.P.E.B. de Loire-Atlantique
- Chambre des Géomètres de Loire-Atlantique
- École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes
- Habitat 44
- RTE Le Réseau de Transport d'Électricité
- SOLIHA 44

EN 2019

12
EPCI

ET

8
organismes

L'équipe du CAUE de Loire-Atlantique

LE CAUE MET À DISPOSITION DES COLLECTIVITÉS
UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE COMPÉTENTE DANS LES DOMAINES
DE L'ARCHITECTURE, DE L'URBANISME, DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE.

DIRECTION - ADMINISTRATION

Delphine LAINÉ-DELAUNAY architecte et urbaniste
directrice du CAUE 44

Angélique GRIVAUD assistante de direction



ARCHITECTURE / URBANISME

Jean-Marc FOUCAULT architecte
chargé de mission, référent du pôle

Mikaël GOBIN architecte
chargé de mission et du conseil aux particuliers

Nathalie KOPP diplômée en architecture
chargée de mission

Charly FORTIS Architecte, urbaniste
chargé de mission



PAYSAGE / URBANISME

Gaëlle FÉAT paysagiste et urbaniste
chargée de mission, référente du pôle

Anne GONTHIER paysagiste
chargée de mission

Mathilde LOQUESOL paysagiste
chargée d'études

Pauline PAULEAU paysagiste
chargée de mission et de la sensibilisation
en milieu scolaire



PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN

Christophe BOUCHER diplômé en architecture
chargé de mission, référent du pôle

Hélène BARTCZAK architecte
chargée de mission



GRAPHISME ET COMMUNICATION VISUELLE

Nicolas BAUD graphiste
chargé de communication visuelle

Isabelle MAUGIN graphiste
chargé de communication visuelle

Laurène KLEIN graphiste
chargé de communication visuelle



CENTRE DE DOCUMENTATION / DIFFUSION

Emmanuelle BOMMÉ documentaliste
chargée de ressources documentaires

LES STAGIAIRES

- **Simon PONTHEUX**
21 au 25 janvier 2019
Collège Saint-Joseph
à Machecoul
Stage d'observation 3°
- **Lucie GOUT**
4 au 8 février 2019
Collège Hector Berlioz
à Nantes
Stage d'observation 3°
- **Dorian VOILEAUX**
1^{er} avril au 7 juin 2019
Université d'Angers
Master 1 PEPS
Stage paysage
- **Alicia HURTAUD**
15 mars au 19 avril 2019
Terminale scientifique
Lycée Léonard de Vinci
à Montaigu
Stage de terminale
- **Solène BAZIN**
2 mai au 2 août 2019
Master 2 Villes et territoires
à l'Université de Nantes
Stage architecture
- **Alicia BUSSON**
17 au 21 juin 2019
Seconde STD2A
Pôle arts graphiques
Lycée de la Joliverie
à Nantes
- **Ninnog BRE**
18 au 22 novembre 2019
Collège Le Hérault
à Saint-Herblain
Stage d'observation 3°
- **Marie POUYADE**
8 octobre 2018
au 5 avril 2019
Licence Professionnelle
Métiers du Livre :
documentations et
bibliothèques
Stage documentaliste

LES STAGIAIRES

pour Les Rencontres d'architectures

- **Raphaël DEBEC**
7 mars au 13 juin 2019
ENSA Nantes
Stage de 2^e cycle conduisant
au diplôme d'État d'architecte.
- **Hugo FALAISE**
25 mars au 7 juin 2019
ENSA Nantes
Stage de 2^e cycle conduisant
au diplôme d'État d'architecte.
- **Marie DEBLAISE**
25 mars au 7 juin 2019
ENSA Nantes
Stage de 2^e cycle conduisant
au diplôme d'État d'architecte.
Accompagnement des
Rencontres d'Architectures.

LES ASSISTANTS D'ÉTUDES

Étudiants de l'école d'architecture

- **Valentin ROCHARD**
du 1^{er} janvier au 12 mars 2019
- **Houda RAIS**
du 17 mars au 31 juillet 2019
- **Caroline GUAIS**
du 17 septembre au 17 décembre 2019

CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE

- **Cécile MERCAT**
Paysagiste-concepteur
du 16 octobre 2018 au 26 avril 2019
Accompagnement du travail
sur l'exposition Paysages Perçus.

Services mutualisés

Organigramme décembre 2019

Direction

Olivier Bessin
Directeur général Loire-Atlantique développement

Nadine Bizeul
Assistante de direction

PÔLE ÉTUDES PROSPECTIVES FABLAD

Jean-Pascal Hébrard
Directeur

Adèle Guineheux
Chargée d'études SIG - Cartographie



SYSTÈME D'INFORMATIONS ET SOLUTIONS NUMÉRIQUES

Laurent Guihard
Responsable

Pierre Auffret ①
Assistant développement informatique et solutions numériques



RESSOURCES HUMAINES

Camille Goualin
Responsable

Patricia Pauvert
Assistante

Marion Soret
Chargée d'études RH



PÔLE COMMUNICATION

Émilie Servant-Trincali
Directrice

Christelle Mary
Responsable communication interne et RSE

Laurène Klein
Graphiste,
Chargée de communication visuelle

Matthieu Mainguet ①
Assistant communication visuelle



PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCES

Jean Le Tuteur
Directeur

COMMANDE PUBLIQUE

Lilya Benmoumène
Responsable

Claire Chevalier
Chargée de la passation des marchés

Stéphanie Boureau
Assistante

GESTION DES MARCHÉS

Karine Fouillat
Chargée de la gestion des marchés

Chrystelle Le Breton-Augot
Chargée de la gestion des marchés

Stéphanie Boureau
Assistante

COMPTABILITÉ ET CONTRÔLE DE GESTION

Florence Lebreton
Responsable

Angéline Fanet
Comptable

Charlotte Tusseau
Assistante de gestion

ADMINISTRATIF ET FINANCES

Virginie Lahu
Gestionnaire

Charlotte Tusseau
Assistante de gestion

Mélessane Henriot
Assistante de gestion

MOYENS GÉNÉRAUX

Nadine Bizeul
Coordinatrice

Sylvie Moreau
Mélessane Henriot
Gestionnaires

ACCUEIL, COURRIER

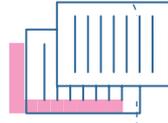
Nadine Bizeul
Coordinatrice

Rose-Marie Remigereau
Sylvie Reynard
Assistants chargées d'accueil

PAIE

Laurence Raffegeau
Responsable

Patricia Pauvert
Assistante

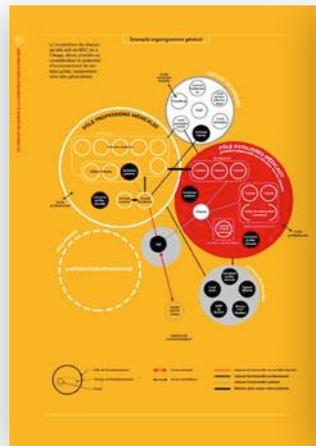


CAUE
TOURISME
AMÉNAGEMENT ET CONSTRUCTION
SERVICES MUTUALISÉS

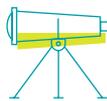
① Contrat en alternance / remplacement

L'union régionale des CAUE des Pays de la Loire

PIONNIÈRE DES 11 ASSOCIATIONS RÉGIONALES QUI MAILLENT AUJOURD'HUI LE RÉSEAU DES CAUE, L'UNION RÉGIONALE DES CAUE DES PAYS DE LA LOIRE S'ATTACHE DEPUIS 1983 À DÉVELOPPER UN ESPACE DE PARTAGE ET DE COOPÉRATION ENTRE LES 5 CAUE LIGÉRIENS. CETTE COORDINATION EST AUJOURD'HUI GARANTE D'UN DIALOGUE FACILITÉ AVEC LES INSTANCES ET PARTENAIRES RÉGIONAUX OU NATIONAUX, ENVERS LESQUELS LES CAUE S'ADRESSENT D'UNE MÊME VOIX POUR PROMOUVOIR LEURS ACTIONS, RÉPONDRE AUX DEMANDES OU ENGAGER DES DYNAMIQUES DE PROJET. MUE PAR CETTE AMBITION DE COLLABORATION, L'URCAUE ENCOURAGE ÉGALEMENT LA MUTUALISATION ET LA CO-CONCEPTION D'ACTIONS ET D'OUTILS D'INTÉRÊT RÉGIONAL, AU SERVICE DES PUBLICS CAUE OU DES ÉQUIPES ELLES-MÊMES.



Maisons de santé
pluri-professionnelles
Guide édité par l'URCAUE
des Pays de la Loire en 2019



Focus 2019

A la demande de la Région des Pays de la Loire, les 5 CAUE à travers leur Union régionale ont conçu un guide visant à offrir aux collectivités et aux acteurs locaux un outil d'aide à la décision et à la réalisation d'un projet de maison de santé pluri-professionnelles. Réalisé en partenariat avec l'ARS (Agence régionale de Santé) et l'APMSL (Association des Pôles et Maisons de Santé Libéraux), cet ouvrage méthodologique formule les recommandations architecturales à prendre en compte pour la conception de cet équipement spécifique et les illustre par des réalisations de qualité.

URCAUE des Pays de la Loire
312, avenue René Gasnier
49000 Angers
www.urcaue-paysdelaloire.com

Projet 2020

Conception d'une offre de formation régionale à destination des nouveaux élus proposée à l'issue des élections municipales.

Poursuite des actions récurrentes :
Semaine régionale de l'Architecture contemporaine, participation aux jurys régionaux, représentation de l'UR dans des réunions et groupes de travail des différents partenaires, visites du jury régional des Villes et Villages Fleuris, commissions d'homologation des Petites Cités de Caractère...

Participation à des événements nationaux de sensibilisation à l'Architecture :
via Plan 5, les Journées Nationales de l'Architecture des 16, 17 et 18 octobre 2020

L'URCAUE
des Pays de la Loire
regroupe les CAUE
Loire-Atlantique
Maine-et-Loire
Mayenne
Sarthe
Vendée

CONSTRUIRE
ENSEMBLE
LE CADRE DE VIE
DE DEMAIN

Loire-Atlantique développement est composée de quatre structures juridiques différentes :

- une SEM Société d'Économie Mixte
- une SPL Société Publique Locale
- une association, le CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- et d'un GIE Groupement d'Intérêt Économique intégrant les fonctions supports de Loire-Atlantique développement.

Le présent rapport d'activités concerne les actions du CAUE sur l'année 2019, il est téléchargeable sur le site du CAUE : caue44.com.

Vous pouvez consulter l'ensemble des rapports d'activités sur : loireatlantique-developpement.fr

Loire-Atlantique développement | CAUE 44
2 boulevard de l'Estuaire CS 56215
44262 NANTES cedex 2

Tél. : 02 40 20 20 44
caue44@loireatlantique-developpement.fr
www.facebook.com/caue44

www.caue44.com

44
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

 **Loire-Atlantique
développement**